Editorial

Suite à la dernière assemblée générale de Foën Izella, puis au Conseil d'administration qui suivit, nos rédacteurs décidaient d'apporter au bulletin une nouvelle présentation. Ce Numéro 43 met donc en œuvre certaines modifications, principalement la mise en colonnes des textes, des pages plus aérées, davantage d'illustrations couleur, et devrait, nous l'espérons, permettre une lecture plus facile, plus attrayante.

Nos lecteurs sont-ils satisfaits de cette évolution ? Répondons-nous à leur attente ? Nous sollicitons leurs avis, commentaires et suggestions, et nous rappelons que les nouveaux rédacteurs sont toujours les bienvenus. Ainsi, nous avons été très heureux d'accueillir dans notre petite équipe Christine Ditière, qui s'est tout de suite fortement impliquée dans la réalisation de cette nouvelle publication, poursuivant ainsi le travail de Charlotte Cornec, que nous tenons à remercier pour l'aide précieuse qu'elle a su apporter à Foën Izella ; Charlotte a en effet assuré la mise en page et la numérisation de tous les bulletins parus depuis le décès de Claude Renault, en 2009.

Bonne Lecture…

Le Président, Jean René Canévet

Sommaire

Articles :

-**L**e centenaire de la Grande-Guerre à Gouesnac'h p 2
-**L**es 3 fusillés de Saint-Evarzec p 6
-Gaston Kerlan p10
-**L**'école Notre Dame d'Espérance à Fouesnant
-**L**'école intercommunale de Moulin du Pont p 24
-**U**ne Reine de Cornouaille en Pays Fouesnantais p 36
-**A**imons et respectons les Arbres, causerie de 1913 p 40
-**P**oème : C'est l'arbre p 43

Le courrier des Lecteurs :

-**M**. Levesque du Québec p 44

Foën Izella :

Responsable de la publication : J-René Canévet
jrcanevet@hotmail.com
Comité de rédaction : le CA
Maquette : Christine Ditière
Secrétariat : Yvonne Nicolas
02.98.57.22.73

Site : www.foenizella.com

ISSN : 1165-3000
Dépôt légal Juin 2014
Reproduction interdite sans autorisation et mention spéciale d'origine
Tous droits réservés

Le centenaire de la Grande-Guerre à Gouesnac'h

François Cosquéric

1914-2014. **A** l'occasion du centenaire du début de la Grande-Guerre, des initiatives prennent jour pour commémorer ce conflit mondial. Les monuments aux morts sont là, pour que nous nous souvenions d'un conflit, l'un des plus meurtriers de l'histoire.

Dès l'année 1914, 600 000 bretons ont été mobilisés au sein de la Vème armée, essentiellement dans l'armée de terre, chez les fusiliers marins… Puis d'autres classes d'âges ont à leur tour été mobilisées pour renforcer les rangs des Poilus.

Lors de cette guerre, les troupes bretonnes ont été particulièrement exposées. Habitants de zones rurales, paysans, ouvriers agricoles, ont combattu en première ligne dans les rangs des fantassins.

Le 1er août 1914, la mobilisation générale venait d'être décrétée en Allemagne et en France. Dans les campagnes et dans les villes sonne le tocsin.

Le 3 août, l'Allemagne déclare la guerre à la France.

La guerre 1914-1918 n'a épargné aucune famille.

Saignées durant la Première Guerre mondiale, les communes Françaises, une fois la paix retrouvée ont eu à cœur d'élever un monument en mémoire de leurs enfants « tombés au champ d'honneur.

Ainsi, en l'espace de 4 ans, 40 000 monuments aux morts seront érigés sur le territoire, comme l'expression d'un deuil public où le souvenir s'exprime par l'inscription des noms de ceux qui sont morts pour la France.

A Gouesnac'h, le monument aux morts a été inauguré à la fin de l'année 1920, sans la présence du Préfet.

Aujourd'hui, les témoins de la Grande Guerre ont disparu.
Parmi les Gouesnac'hais de souche et les nouveaux résidents installés à Gouesnac'h,

Qui se soucie de ces hommes tombés pour la patrie ?

Reste le monument aux morts, un lieu de mémoire qui, sur la place du Souvenir, rassemble la population à chaque commémoration.
Pour ne pas oublier, on y célèbre la paix que nous devons tous aux générations qui nous ont précédés, et tout particulièrement aux soldats qui ont participé à cette guerre dénommée, hélas à tort, la « **Der des Der** ».

1914, la situation en Europe

Juillet. L'Allemagne adresse un ultimatum à la France et à la Russie. A Paris, Jaurès est assassiné.

Août. En France (1er août), l'ordre de mobilisation est proclamé. Première escarmouche (2 août) à Joncherey à 10 km de la frontière (au nord de Belfort), où un poste français est attaqué par les lanciers.

C'est là, qu'on déplore le premier mort du conflit, le caporal Jules Peugeot.
L'Allemagne accélère le processus de guerre en déclarant la guerre à la Russie, en occupant le Luxembourg, en lançant un ultimatum à la Belgique et en déclarant la guerre à la France.
L'Angleterre entre en guerre. Le 19 du mois d'août, c'est le début de la « bataille des frontières ».

Septembre. Les taxis de la Marne entrent dans l'Histoire au travers du transport des troupes en direction de Meaux. Les Français soutiennent une contre-offensive sur la Marne. Moltke ordonne un repli sur l'Aisne. Reims est libéré.

Octobre. Les Allemands occupent Gand et Lille.

Novembre. C'est le début de la guerre des tranchées.

Décembre. L'Allemagne occupe la Belgique.

Ils sont morts pour la France en 1914

GUYADER THOMAS

A tout juste 22 ans, il est le premier Gouesnac'hais mort au combat.
Thomas Marie est le fils de Michel Guyader, cultivateur à Kervern, et de Marie Heydon, ménagère. Natif de Gouesnac'h le 2 avril 1892, il fait partie de la classe 1912, sous le matricule 245 au recrutement de Quimper.
Incorporé dans le 71e régiment d'infanterie, le 2ème classe Thomas Marie Guyader a été « *tué à l'ennemi* » le vendredi 21 août 1914, à Arsimont (Belgique).

Le 71e régiment d'infanterie.
Le 6 août 1914, l'armée belge avait supporté sur leur territoire le premier choc de l'armée allemande. La place forte de Liège ceinturée par douze forts avait arrêté leur progression.
Dès le début du conflit, les forces franco-anglaises s'étaient portées dans la région de Dinant-Charleroi et de Mons. Le 71e régiment d'infanterie était engagé dans la bataille de Charleroi dans les secteurs de Florennes, Philippeville, Meltet, Arsimont et Tamines.
Le soldat Guyader a perdu la vie à Arsimont.
Le 23 août, la ville de Bruxelles est aux mains de l'ennemi. A la fin du mois d'octobre, le roi Albert ordonne l'inondation de la vallée inférieure de l'Yser, pour contrecarrer l'avance de l'armée allemande.

BOSSARD JEAN-MARIE

Est né le 4 octobre 1892, à Gouesnac'h.
Ses parents, Jean Bossard et Madeleine Berrou étaient cultivateurs à Keraign.
Il faisait partie de la classe 1912 sous le matricule 194 au recrutement de Quimper.

Incorporé dans le 67e régiment d'infanterie, le 2ème classe Jean-Marie Bossard a été « *tué à l'ennemi* » le lundi 24 août 1914, à Longuyon (Meurthe et Moselle), chef-lieu de canton dans l'arrondissement de Briey.

BRETON ALAIN

Marie (mention Le Breton sur le monument) est le fils d'Alain Breton et de Marie Pochet, cultivateurs à Botdrez.
Né le 14 octobre 1884, à Gouesnac'h. Il fait partie de la classe 1904 sous le matricule 956 au recrutement à Quimper.

Sergent dans les infirmiers coloniaux, il a été « *tué à l'ennemi* » le jeudi 26 novembre 1914 (mention 27 novembre sur le monument) à Edea, une ville du Cameroun, située sur la Sanaga.

L'infirmier breton est sans doute tombé au combat, aux côtés de son frère d'armes, le lieutenant René Wetzel, originaire de Rennes, qui a succombé le même jour dans ce secteur d'Afrique dénommé « Edea ».

Rappels historiques :

En 1184, le Cameroun est devenu une colonie allemande.
En 1911, un traité franco-allemand étend les possessions allemandes. Mais, après la déclaration de guerre par l'Allemagne à la France et à l'Empire britannique, ces dernières décident de s'attaquer aux intérêts germaniques en Afrique.
En 1915, le 17 juin la reddition de Garoua (nord du pays) par les Allemands permet aux Alliés d'envoyer un important détachement anglo-français dans le centre du pays.

Celui-ci est commandé par le général anglais, Dobell.
En 1916, l'armée allemande est expulsée du Cameroun.

HEYDON CORENTIN

Jean Louis est né le 27 novembre 1894, à Fouesnant.
Il faisait partie de la classe 1914 sous le matricule 284 au recrutement de Quimper.

Incorporé dans le 71e régiment d'infanterie, le soldat Corentin Jean Louis Heydon est mort le mardi 22 décembre 1914, à Saint-Brieuc (Côtes d'Armor) des suites d'une maladie contractée au service.

Rappels historiques :

Au début du mois d'août 1914, le 71e régiment d'infanterie est monté au front.

Le quotidien *Le réveil des Côtes-du-Nord* rapporte :

« Notre 71ème est parti.
Nous avons assisté à son embarquement dans les trains qui l'ont conduit jusqu'à la frontière.
Il est parti joyeux.
Non, mieux que cela : confiant et résolu, sûr de vaincre, sachant bien de quel prix cette victoire devrait être payée.
Petits soldats de 20 ans, fiers de donner leur vie pour la patrie. »

Les principaux engagements et combats du 71e régiment d'infanterie

En 1914, la retraite vers Charleroi. En 1915, offensive de la 4ème armée en Champagne (Point-du-jour, Le Bailleul).

En 1916, la bataille de Verdun et la reprise des forts de Douaumont et de Vaux (Bois d'Avocourt, Mort-Homme, Cumières, Froideterre, Thiaumont).

En 1917, Verdun (Mont-Blond, Mont Cornillet).

En 1918, en juin, l'attaque de l'Aisne, puis Longpont, Villers-Hellon le 18 juillet.

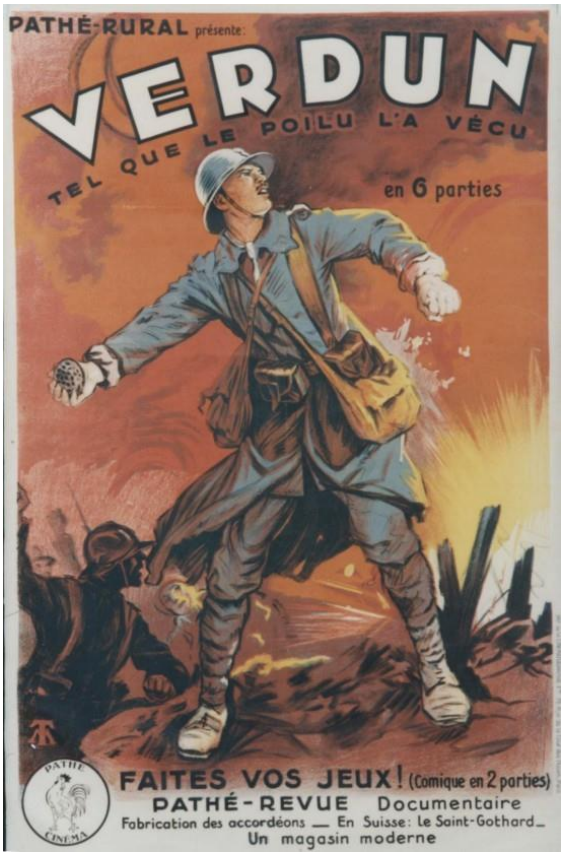

Affiche du film d'Emile Buhot
***Verdun tel que le Poilu l'a vécu* (1927)**

Film réalisé à partir des documents d'archives montés sous forme de compilation pour illustrer un commentaire didactique sur la bataille de Verdun de 1916.

Source : CRDP académie d'Amiens

Guerre 1939-1945

Les trois fusillés

du Monument aux Morts de Saint-Evarzec

Pierre Carrié

La stèle du Monument aux morts de Saint-Evarzec érigée en commémoration des victimes de la guerre 1939-1945 comporte les noms de 11 soldats morts au combat, de 7 civils morts en déportation ou des suites de cette déportation et, en bas de plaque, de 3 fusillés.
Il s'agit de deux frères, Jean-Louis et Yves Gloanec et d'une femme Anna Homo : tous trois sont nés dans notre commune.

Contexte

6 juin 1944 : débarquement des Alliés en Normandie

7 août 1944-19 septembre 1944 : libération de Brest

Dès juin 1944, nombreux accrochages entre Allemands et maquisards bretons accompagnés d'exactions (Quimper, presqu'île de Crozon…)

Les frères Gloanec :

Yves Gloanec né en 1922 au Moulin du Mur à Saint Evarzec, fusillé le 13-06-1944 à Saint-Evarzec est déclaré « Mort pour la France » - décision du 19-05-1945 (registre des décès).

Jean-Louis Gloanec né en 1924 au Moulin du Mur à Saint-Evarzec, fusillé le 13-03-1944 à Vannes, est déclaré "Mort pour la France" - décision du 13-05-1945 (registre des décès).

Yves et Jean-Louis Gloanec étaient les deux fils ainés de Yves Gloanec et de Joséphine Guillou. Yves Gloanec était le meunier du Moulin du Mur. Le couple Gloanec a élevé 13 enfants nés entre 1922 et 1945.

Ces drames terribles ont été racontés dans un article paru en octobre 1944 dans Ouest-France :

L'aîné d'une famille de 14 enfants abattu par les nazis

Les crimes commis dans notre région par les barbares nazis ne se comptent plus. En voici un parmi tant d'autres :

Le 16 juin dernier, dans la matinée, Yves Gloanec, âgé de 22 ans, aîné d'une famille de 14 enfants, meunier au Moulin du Mur, en Saint-Evarzec, travaillait dans un champ de la ferme de ses parents lorsqu'il vit venir des Allemands qui faisaient une rafle.

Réfractaire au Service obligatoire(*), le jeune homme s'enfuit : malheureusement, il tomba sur une seconde patrouille boche qui tira sur lui et le blessa à la jambe.

Pendant trois quarts d'heure, les brutes voulurent le faire parler, le frappant à coups de crosse et à coups de botte. Comme le jeune Gloanec ne voulait rien avouer, les barbares lui arrachèrent un œil après lui avoir enfoncé son béret dans la bouche pour l'empêcher de crier.

Ils gardèrent ensuite le cadavre de leur malheureuse victime jusqu'à 5 heures de l'après-midi, puis ils l'inhumèrent au cimetière de Saint-Evarzec.

Deux mois plus tôt, le cadet des enfants, Jean-Louis, âgé de 20 ans, dans une crise de somnambulisme, à Vannes, avait pris une masse et était allé démolir des plaques allemandes près de la Kommandantur. Il fut abattu par une sentinelle.

A la famille de ces deux malheureuses victimes, nous présentons nos vives condoléances.

Claude Gloanec, né en 1940, le plus jeune frère des deux suppliciés, raconte la même chose que le journal.
Il se souvient que des habitants du bourg de notre commune ont dû intervenir avec détermination auprès des Allemands pour que le jeune supplicié soit enterré décemment.

(*)**Le Service obligatoire :**

Dès 1942 l'Allemagne exige de la France 350 000 travailleurs.
En 1943, pour répondre à la demande allemande, le gouvernement de Philippe Pétain crée le Service du Travail Obligatoire (STO). Pour y échapper, de nombreux réfractaires, choisissent alors la clandestinité ou se réfugient dans des fermes.

Anna Homo

Née Kerzulec le 14-02-1916 à Nallic en Saint-Evarzec, fusillée le 23-7-1944, déclarée « Morte pour la France » par décision du 19 février 1947.
Anna Kerzulec était la fille de Michel Kerzulec (1866-1955) et de Marie-Louise le Breton (1874-1939). Elle était la plus jeune d'une famille qui comptait 11 enfants. La famille Kerzulec, Michel père puis Michel fils, a exploité la ferme de Cosquer-Bihan de 1920 à 1960.

La famille Kerzulec en 1926. Anna est entre ses grands-parents.

Anna Kerzulec s'est mariée à Saint-Evarzec le 12 octobre 1940 avec René Homo, mécanicien, qui habitait à Brest, 10 rue de la mairie. Ils ont eu un fils André, en1940.

(René Homo est décédé le 2 septembre 2001 à Rochefort – Charentes-Maritimes).

René Homo et sa jeune épouse, Anna Kerzulec le 12 octobre 1940

Léa Kerzulec-Chalony de Kéridran (née en 1936) raconte les circonstances de la mort d'Anna :

"*Anna Homo était une de mes tantes. Elle habitait Brest avec son mari René. A cause des bombardements en 1944, elle est venue se réfugier, avec son mari, chez un de ses frères, Jérôme, cultivateur à Toulancoat à Rosnoen.*

Le vendredi 21 juillet 1944, des soldats Allemands cherchaient une femme qui avait des cheveux frisés et une robe à manches courtes : ils la soupçonnaient de ravitailler les maquisards du secteur. Grâce à un fichu qu'elle portait ce jour-là, elle n'a pas été reconnue.

Au cours de la rafle, Anna qui lui ressemblait a été arrêtée. D'autres suspects, pris en même temps, ont été libérés peu après. Anna a été emmenée à Saint-Ségal où elle a subi des sévices. Elle a été probablement tuée deux jours après, le dimanche 23 juillet.

Le 6 novembre, à Ménez-Bos au sud du bourg de Saint-Ségal, des cantonniers ont remarqué que l'herbe d'un fossé, sur une courte distance, poussait beaucoup plus haut. Ils ont creusé et découvert, à peine enterré, le corps d'une femme. C'est grâce aux vêtements que Jérôme, son frère, appelé sur les lieux, a reconnu qu'il s'agissait d' Anna Homo.

Anna Homo a été enterrée au cimetière de Saint-Evarzec."

L'acte de décès enregistré à la mairie de Saint-Ségal, daté du 7 novembre 1944, mentionne que la déclaration a été faite par Gabriel Fitament, cantonnier-chef.

Anna Kerzulec-Homo a été déclarée **"Morte pour la France"** le 19 février 1947.

Gaston Kerlan, pilote de chasse, héros de la guerre 1939/45

Jean-René Canévet

Ce Fouesnantais d'adoption est originaire de Névez, comme moi. Je me souviens que sa mort en 1955, fit grand bruit à Névez.

Très connu pour ses exploits de pilote de chasse durant la guerre 39/45, il est issu d'une famille de commerçants, ses parents tenaient une quincaillerie au bourg, son oncle était « marchand de graines, pompe à essence » et possédait un hangar où les agriculteurs de la commune livraient les céréales et les pommes de terre.

Gaston est né à Quimper le 28 mai 1914. Son père Yves Kerlan est marin d'état et sa mère Eugénie Yvon est commerçante en quincaillerie au bourg de Névez.
De son parcours scolaire nous ne connaissons que peu de choses, sinon qu'il fit ses études au Likès à Quimper, sans doute en pension de 1920 à 1928 dans la section commerciale de l'établissement.

Il s'engage dans l'Aéronavale très jeune en 1933 et devient pilote d'Hydravion le 1er octobre 1937 sous le numéro 2418 à Hourtin.

Gaston Kerlan ci-dessus à Hourtin en 1939 (source ARDHAM/R. Feuilloy)

A la déclaration de la guerre il avait le grade de premier-maître, et reconnu pour son professionnalisme. En ce début de guerre il participe à l'expédition sur Narvik avec la marine Française en Norvège.
A l'invasion de la France par les Allemands en juin 1940, second-maître, il est démobilisé, et comme beaucoup de marins, refuse la mainmise Allemande. Il tente de rejoindre l'Angleterre en passant par les Pyrénées. L'opération échoue et il revient à Névez.
Le nouveau départ vers l'Angleterre doit se faire par mer. La première tentative échoue. Le deuxième rendez-vous, programmé par les Anglais, doit avoir lieu à la bouée de La Jument aux Glénan dans la nuit du 2 au 3 juillet 1941.

Henri Péron, pharmacien à Penmarc'h, est copropriétaire d'un bateau de pêche, le "*Vincent Michelle*", de 17 mètres immatriculé GV 64 ; le patron est Jacques Scuiller.
La mission principale était le retour en Angleterre, après deux mois de mission en France, de Daniel Lomenech, usinier à Pont-Aven.
Cette opération se déroule en deux phases, par crainte de la réticence de l'équipage à la vue des risques encourus. Henri Péron se cache dans le "*Vincent Michelle*" la veille du départ à la pêche.
Le lendemain, en pleine mer, Péron sort de sa cachette à la stupéfaction de l'équipage. Il explique alors aux marins qu'ils se rendent dans les parages des Glénan à la rencontre d'un bateau plus petit, le "*Deux-Anges*" parti de Kerdruc en Névez, piloté par Laurent Guillou pêcheur à Kerdruc. Laurent Guillou avait auparavant été recruté par Lomenech, qui avait rejoint De Gaulle en Angleterre, et n'avait le droit de pêcher qu'en journée, départ le matin et retour le soir au port.
Le "*Vincent Michelle*" quant à lui avait une autorisation de pêche sur plusieurs jours.
Le transbordement des passagers du "*Deux-Anges*" sur le "*Vincent Michelle*" se fait le 1er juillet 1941, Les passagers sont Daniel Lomenech, Jacques Mausion, Michel de Kerdrel, Gaston Kerlan, un Polonais amis de la famille Bloch de Quimper et Alex Guidaris.
Le "*Vincent Michelle*" se rend ensuite sur le lieu du rendez-vous avec le bateau Anglais.
Les signaux de reconnaissance consistent, en accord, avec Scuiller le patron du "*Vincent Michelle*", de baisser les voiles entre deux heures convenues à l'avance et, dans la nuit, des signaux lumineux en Morse. Tout se passe bien et les six clandestins embarquent sur le sous-marin P7 baptisé HMS Sea Lion.
Il embarque également le courrier envoyé par Daniel Lomenech, destiné à Dunderdale.
En échanges plusieurs colis sont confiés au "*Vincent Michelle*" dont deux postes émetteurs récepteurs, de l'argent, des tissus....
Le sous-marin avait pour mission principale la surveillance des activités des navires ennemis entre Brest et l'embouchure de la Gironde.
Nos clandestins sont contraints de séjourner sur le sous-marin le temps de leur mission.
Ils n'arrivent à Falmouth que le 14 juillet 1941, après treize jours éprouvants de mer.

Gaston Kerlan

Source Ardham-Feuilloy

Septembre 1942 à Hornchurch, Gaston Kerlan 1er à gauche (source Commeau-Arnoud)

Kerlan obtient son brevet des FNFL (Force Navale Française Libre) le 15 juillet 1941 comme Second-Maitre.

Il est incorporé dans les écoles de la RAF jusqu'en mars 1942, puis au 57ème OTU (Opérational Training Unit) d'Harwaden d'avril à juin 1942.
Il se trouve enrôlé dans la Royal Air Force, les FAFL (Forces Aériennes Françaises libres), et l'escadron "*Ile de France*" qui voit le jour en juillet 1941 à Thurnouse (Ecosse) sous le nom de *340 Squadron*, composé de deux escadrilles, les flights A et B où figurent de nombreux marins, et devient pilote de chasse.
Suite aux différentes pertes des escadrilles, il est appelé, dès mai 1942, à compléter l'effectif du *340 Squadron*.

Du 11 juin à décembre 1942 il participe comme Maitre à des missions de straffing (mitraillage au sol) sur les côtes de France à Sainte Catherine, Selsey, Dieppe, Boulogne, Abbeville, Deauville, et l'attaque des convois Allemands.
Il effectue aussi des escortes de bombardiers.

Le 17 juillet lors d'attaques de casemates Allemandes à Saint-Valéry il est touché par un obus mais réussit à rejoindre sa base. Le 1er août 1942 après son attaque de la gare, et de trains à Yvetot, il est frappé par la DCA, mais rejoint néanmoins sa base. Le 21 août il participe à une autre attaque entre Ostende et Dunkerque.

Insigne de pilote de la Royal Air Force

Spitfire sur lequel Gaston Kerlan participa à l'attaque de Dieppe en août 1942
(source : site aerostories)

Le 6 septembre 1941 lors de l'attaque de deux trains Allemands en Hollande, son camarade est obligé de se poser en territoire ennemi. Il attaque la DCA afin de permettre à son camarade de s'évader de la zone et d'échapper à l'ennemi, mais il sera le seul survivant de son escadrille.

Le 18 août 1942 il participe à l'opération "*Jubilée*" lors du débarquement sur Dieppe avec le 340 Squadron "*Ile de France*" d'Hornchurch sur Théville (Manche).

Délery et Kerlan en octobre 1942 à Biggin Hill
Source Commeau-Grellier

Lors de l'un des raids le 19 août, au retour d'opération, son avion touché par la DCA Anglaise subit une fuite de glycol (antigel) ; il décide de se poser à proximité de la plage Beachy Head près de Brigthon à la façon d'un hydravion, en tant qu'ancien pilote d'avant-guerre. Mais ce type d'avion coule dès son amerrissage. Il ouvre le cockpit et coule avec son avion dans des fonds peu profonds. Il réussit à s'extirper et revient à la surface, et monte dans son dinghy. Repéré par son collègue Gilbert qui était son numéro 1, il est récupéré par la vedette ASR 521, qui le ramène à terre et rejoint Hornchurch. Il est décoré de la "Croix de Lorraine" pour cette opération.

En décembre 1942, les marins quittent cet escadron, laissant l'armée de l'air entre eux, et servent dans des unités britanniques de la Navy ; aucune formation aérienne aéronautique navale Française n'existait à cette époque. Il intègre les FNFL (Forces Navales Françaises Libres) et la constitution d'un groupe de marins embarqués.
Le 27 février 1943 il est affecté au Fleet Air Arm détaché à Yéovilton pour l'entrainement, et affecté au *Squadron 761* puis au *807* avec leur Spitfire et la version Seafire jusqu'au 12 novembre 1943. Le premier appontage se fait le 12 mars sur le porte-avions "*Argus*" et les premiers combats avant l'embarquement courant avril.

Le 2 juin 1943, il est affecté sur le porte-avions "l'*Indomptable*" en mer d'Irlande, puis ce sera le départ pour la Méditerranée. Il participe à l'opération Husky du débarquement en Sicile le 10 juillet. Suite au torpillage de *"l'Indomptable*" dans la nuit du 16 juillet, Gaston Kerlan et son compagnon Délery qui dorment à bord sont réveillés, mais un peu tard.

Porte-avions Indomptable
(Source ARDHAM /Commeau/ Feuilloy)

Le porte-avion réussit malgré de nombreuses avaries à rejoindre Gibraltar. Le Squadron 807 est débarqué et réembarque sur le "*Battler*", porte-avions d'escorte. Il effectue 48 appontages sur ces différents porte-avions.

Maitre Gaston Kerlan en 1942 en Angleterre
(Source Ardham-Feuilloy)

Seuls rescapés Français parmi les Britanniques, Délery et Kerlan restent au 807, poursuivant leurs missions en Méditerranée jusqu'en octobre 1943.

Il refuse d'être nommé officier et pourtant, lui et son collègue, avaient autant d'heures de vol en opération que toute l'escadrille. Le 5 septembre 1943 il débarque et revient comme pilote de chasse de la RAF.

Le supermarine Seafire, version aménagée du Spitfire pour les opérations menées depuis les porte-avions. Les ailes se replient afin de pouvoir avoir un volume moins important.

Les 8 et 9 septembre 1943, il participe aux combats de Salerne pour l'opération Avalanche, sur un avion Seafire.

Le Squadron 807 de la Fleet Air Arm au printemps 1943. Kerlan est le 9ème à partir de la gauche avec Délery 12ème (Source Commeau-Speeding).

Le Squadron 807 est décimé ; sur cent Seafire disponibles au début de l'opération il n'y en a plus que vingt-trois.

Leur mission : porter main forte aux troupes alliées à terre depuis la base terrestre (un champ de tomate transformé en urgence en piste d'atterrissage et de décollage à Paestum) et contrer les contres attaques allemandes des 12, 13 et 14 septembre.

Ils accomplissent une cinquantaine de missions chacun. Le 16 septembre, ils partent pour Bizerte avec une halte de nuit passée en Sicile. Le 17 septembre le Squadron 807 embarque sur le porte-avions "*Hunter*" et rallie l'Angleterre le 12 octobre. Gaston Kerlan est alors affecté à la base de Burscough, près de Liverpool.

Le Squadron 611 en 1944. Kerlan est au centre sur l'aile avec la tenue plus sombre de marin (Source Commeau-Kerlan)

Avec son collègue Délery ils rejoignent le Squadron 611 en février 1944 jusqu'en mars 1945, puis ensuite le Squadron 340 le 3 avril 1945, en raison d'un manque important de pilote, ceci jusqu'au 28 juin 1945. Il effectue de nombreuses missions de bombardement des cuirassiers basés à Brest. Avec trente-sept opérations sur la Bretagne, il devient chef d'escadrille.

Insigne du squadron 611

Lors du débarquement de Normandie le 6 juin, il participe à la couverture aérienne à bord de son Howber "Typhoon" (ci-dessous).

Il participe à l'opération "Sussex" et principalement sur Munster le 30 décembre 1944 avec Jacques Mausion, Henri Péron, Norman et F. Burley

Le jour du défilé de la victoire à Paris le 18 juin 1945, il est le seul pilote Français de son groupe à survoler Paris dans une formation en croix de Lorraine.
Jusqu'au 7 avril 1945 il participe à de nombreux combats et effectue même des missions en Rhénanie.
Il est démobilisé avec le grade d'officier des Equipages en 1946, suite à l'insistante demande de sa mère.

Le Squadron 340 au printemps 1945, qui mène des opérations en Hollande. Gaston Kerlan est 4ème à partir de la gauche (source Commeau-Kerlan).

Il est décoré Chevalier de la Légion d'Honneur, médaillé militaire, Croix de Guerre avec 4 palmes et 8 étoiles, Chevalier de l'ordre de Léopold de Belgique, des citations à l'ordre de la division et de l'armée de l'air avec 8 citations et 150 missions. A la fin de la guerre il totalise 1361 heures de vol.

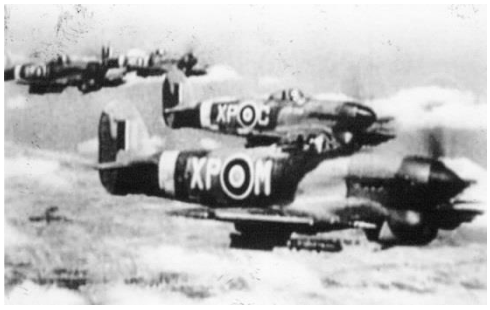

Une escadrille de Typhoon en vol le jour du débarquement de Normandie le 6 juin 1944 auquel Gaston Kerlan a participé (Site aerostories).

ll se marie le 27 septembre 1948 avec Marguerite Rousseau de Fouesnant. Celle-ci est la fille de Joseph Rousseau propriétaire, négociant en cidre, bière et vin au bourg de Fouesnant.
Marguerite que l'on appelait couramment « Guiguitte » avait sans doute connu Gaston par l'intermédiaire de José Rousseau, frère de Marguerite.

José Rousseau décèdera en octobre 1946, par intoxication suite à une chute dans une cuve à cidre ; José était fana de moto, comme Gaston.

A la suite du décès de José, son père demanda au couple Rousseau-Kerlan de prendre la suite dans l'entreprise.

Cette activité n'intéressait guère Gaston, plutôt du style baroudeur, préférant la chasse et les chevauchées à moto que la marche de l'entreprise.

Un des bâtiments des établissements Rousseau longeant l'église de Fouesnant, lors d'un défilé en 1953.
Celui-ci sera démoli et remplacé par l'immeuble avec les commerces existant actuellement.

En face de l'hôtel d'Arvor la boutique de Philo, l'épicerie / mercerie. Ce local fut exploité par Marguerite Rousseau comme « antiquité /brocante ; c'est maintenant la crêperie Masson.

Vue aérienne du bas du bourg.
Au premier plan au centre, vue d'ensemble de la cidrerie Rousseau.
A gauche, avec un grand arbre au milieu de la cour, l'école Notre Dame. A droite, l'hôtel d'Arvor avec, à l'arrière, la salle de danse.

Ci-dessus, publicité pour les cidres vendus en bock

1950 à Quimper (Source ARDHAM/Feuilloy)

Il voulait s'engager comme pilote d'essai dans les premiers avions à réaction à Biscarosse, mais n'ayant pas les compétences requises, il ne fut pas retenu.
Toujours nostalgique de ces temps de guerre, et après plusieurs périodes militaires, l'appel des airs est pour lui le plus fort.

En 1952, il accepte une mission en Afrique, pour lutter contre l'invasion des sauterelles, et s'engage à la Compagnie France Hydro. Après un stage de 3 mois il est qualifié comme copilote.

Le 10 septembre 1955, alors qu'il devait ramener son avion, un Latécoère 631, en révision en France à Biscarosse, l'appareil tombe en pleine brousse au Nord du Cameroun, à Sambalebo, près d'une mission religieuse.
A l'arrivée des premiers missionnaires, la population locale avait déjà commencé à dépouiller les cadavres. Les causes de cet accident n'ont pas été connues ni d'ailleurs l'identité du pilote. Gaston meurt sur le coup. Marguerite n'a pas voulu en savoir davantage sur les raisons de l'accident.

Ses obsèques ont lieu à Fouesnant le 9 novembre1955, et son inhumation au cimetière de Névez, à la demande de son père. Sa mère était décédée auparavant, ainsi que ses deux sœurs, l'une de maladie, l'autre suite à une noyade à Port-Manec'h. Son père déjà âgé possédait un caveau à Névez, et souhaitait que son fils y soit enterré, afin de pouvoir se rendre plus facilement sur la tombe. Ce qui fut accepté par Marguerite.

A l'arrivée au cimetière de Névez, à la vue de l'importance du cercueil, (celui-ci provenant de l'étranger était contenu dans une enveloppe de plomb), son père s'inquiète de ne plus avoir de place pour lui.

Quelques temps après les obsèques, son père commet un huissier de justice pour faire l'inventaire des biens de la communauté Rousseau/ Kerlan, mais les époux à l'insu de leur famille, et avant le départ de Gaston au Cameroun, avaient fait une donation au dernier vivant, avec comme témoin le curé de Fouesnant et une Sœur.
Marguerite se remariera avec un Monsieur Goas, et l'entreprise prit le nom de Rousseau-Goas.

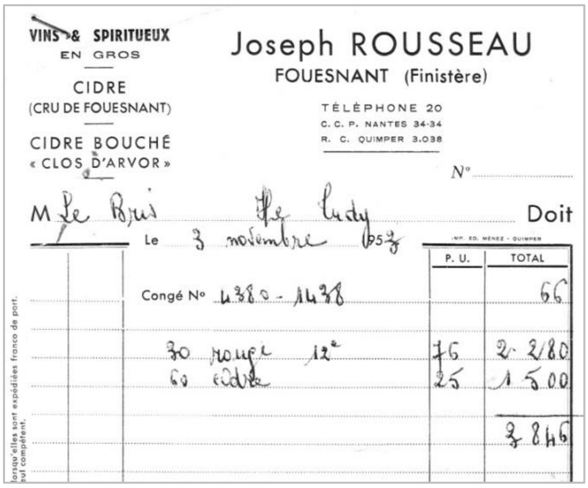
VINS & SPIRITUEUX EN GROS
CIDRE (CRU DE FOUESNANT)
CIDRE BOUCHÉ « CLOS D'ARVOR »
Joseph ROUSSEAU
FOUESNANT (Finistère)
TÉLÉPHONE 20
C. C. P. NANTES 34-34
R. C. QUIMPER 3.038
N°
M Le Bris Le Lucky Doit
Le 3 novembre 1953

	P. U.	TOTAL
Congé N° 4380 - 1438		66
30 rouge 12°	76	2 280
60 cidre	25	1 500
		3 846

Ci-contre :
Une facture des établissements Joseph Rousseau de 1953, entreprise exploitée par le couple Rousseau/Kerlan

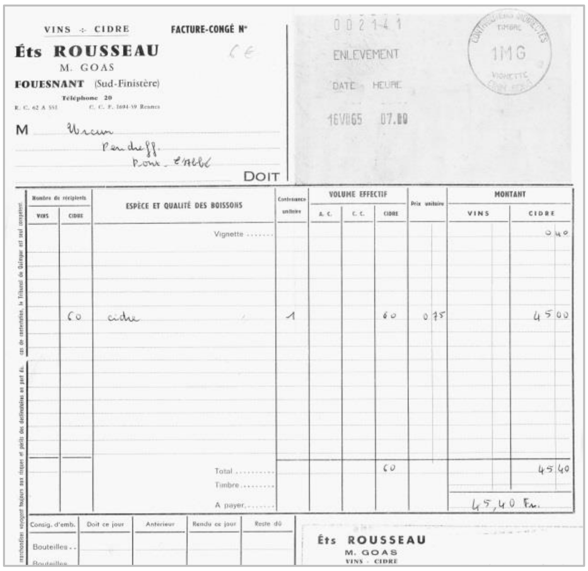
VINS - CIDRE
FACTURE-CONGÉ N°
Éts ROUSSEAU
M. GOAS
FOUESNANT (Sud-Finistère)
ENLEVEMENT
DATE HEURE
16 VI 65 07.00
DOIT

Espèce et qualité des boissons	Contenance unitaire	Volume effectif cidre	Prix unitaire	Montant cidre
Vignette				0 40
60 cidre	1	60	0 75	45 00
Total		60		45 40
A payer				45,40 Fr.

Éts ROUSSEAU
M. GOAS
VINS - CIDRE

Ci-contre :
Facture Rousseau/Goas établie après le décès de Gaston Kerlan et le remariage de Marguerite Rousseau avec M. Goas, ici en 1965.
Cette entreprise fermera quelques années plus tard. Mme Goas exploitera ensuite une brocante à l'emplacement de la crêperie Masson aujourd'hui place de l'église.

Chronique de l'aéronavale

A. Vulliez

Lors de ma dernière rencontre avec Gaston Kerlan, il avait repris à Fouesnant, charmante petite ville du Finistère, un commerce familial.
Après avoir évoqué devant moi avec sa modestie presque excessive, les étapes de son étonnante carrière, il avait conclu : »Voilà, c'est fini ! Maintenant je suis marié, rangé des voitures et je ne volerai plus... »
Aussi, lorsqu'au mois d'octobre dernier, notre journal a consacré à toutes les victimes du Laté 631 tombé à Sambalebo aux confins du Cameroun, l'éloge que méritaient leur vaillance et l'oeuvre de pionniers qu'ils avaient accomplie, étais-je loin de me douter que Gaston Kerlan était du nombre. Le nom de Kerlan est fort répandu en Bretagne et bien peu savaient, même dans l'équipe de France-Hydro, que le dernier venu parmi leurs pilotes, était un ancien de l'Aéronavale, aux états de services exceptionnels.

Ne plus voler !

Pour un homme de cette trempe, c'était bien difficile ! J'aurais dû me douter que l'intermède familial serait de courte durée...
En fait, à la première occasion, une vacance à France-Hydro, Kerlan avait obtenu d'entrer à la compagnie. Après un stage de 3 mois il avait été qualifié et occupait le poste de copilote lors du fatal accident de Sambalebo.
C'est un devoir pour moi au nom des anciens de l'Aéronavale de rendre aujourd'hui hommage à ce camarade disparu.

En effet, Gaston Kerlan était jeune second-maître lorsque la défaite de juin 1940 vint interrompre une carrière d'aviateur brillamment commencée.

Démobilisé, il ronge son frein dans sa Bretagne natale. Son caractère indépendant et son patriotisme farouche ne pouvait s'accommoder longtemps de l'inaction.

La rencontre fortuite d'un jeune compatriote Daniel Lomenec'h, débarqué clandestinement à Concarneau pour organiser des départs vers l'Angleterre décida de son destin. Kerlan embarqua le 1er juillet 1941 sur un bateau de pêche, fut transbordé en pleine nuit sur un sous-marin britannique et arriva à Londres le 14 du même mois après un voyage plein d'imprévu. Il tombait bien. La fameuse escadrille 340 allait être formée avec des pilotes français sous les ordres du L. V. de Scitivaux et il n'eut pas de peine à s'y faire admettre.
Après quelques mois d'entraînements, il fut qualifié pilote de chasse sur *Spitfire* et entra en opérations avec les groupes Air-Marine *Ile-de- France*. Pendant sept mois, de juin à septembre 1942, Kerlan fut de tous les coups durs. Le groupe effectuait des missions de straffing sur les côtes de France et des attaques de convois allemands. Missions extrêmement dangereuses au cours desquelles une dizaine de nos pilotes disparurent. Malgré son audace, Kerlan semblait protégé par une bonne étoile.
Le 19 août 1942, lors du débarquement sur Dieppe, sa section est prise à partie au retour par la D.C.A. Anglaise. Son appareil est gravement touché. Malgré l'ordre de sauter envoyé par son chef de groupe, il décide de se poser.
Mais il est encore au-dessus de la mer et chacun sait que le *Spitfire* coule toujours comme un caillou.

Kerlan, en sa qualité de vieux pilote d'hydravion, estime qu'il doit tenter l'aventure. Il plane aussi loin qu'il le peut en direction de la plage de Brighton, ouvre sa verrière et fait un amerrissage impeccable.
Bien entendu le *Spitfire* coule, mais il coule par petits fonds.
Le pilote d'un coup de pied vigoureux, revient rapidement en surface.
Ses camarades ont poursuivi leur vol à l'exception du chef de groupe le lieutenant de vaisseau Gibert, qui orbite sans grand espoir au-dessus du point d'impact de l'appareil. Gibert a attiré l'attention d'une vedette anglaise qui fait route à grande vitesse sur le lieu de l'accident. Quelques minutes après Kerlan est repêché....

A l'escadrille où tout le monde le croit mort, on discute sa tentative imprudente lorsqu'un coup de téléphone retentit :

« Eh bien qu'est-ce qu'on attend pour venir me chercher ?
Je commence à avoir froid ! »

C'est la voix de Kerlan, qui réconforté par un bon whisky, mais malgré tout dégoulinant d'eau, refuse tout autre secours que celui de son escadrille.

En décembre 1942, la Navy réclame des pilotes de porte-avions. Il n'en reste que deux au groupe Ile-de-France. Kerlan et son camarade Delery, tous deux anciens du « *Béarn* ». Ils sont destinés à l'Air Squadron 807 et après un stage sur *Seafire,* embarquent à bord du porte-avions *Argus.* Ils y retrouvent un autre pilote français, le maître Claude, récemment évadé d'Afrique du Nord.
Ils sont tous les trois embarqués sur un des plus récents porte-avions britanniques *l'Indomptable* et participent aux opérations de Sicile.

Le 16 juillet 1943, l'*Indomptable* est torpillé au cours d'une furieuse attaque et doit à un miracle de ne pas être achevé par un sous-marin. Claude a été descendu par un *JU-88*.
Son remplaçant, un jeune pilote français a disparu à son tour. Kerlan et Delery demeurent seuls représentants de l'Aéronavale française au milieu des britanniques.

Ils ont refusé l'un et l'autre les galons d'officiers qu'on leur proposait.

« Nous ne sortons pas de l'Ecole Navale, avait dit Kerlan, nous sommes très contents d'être premier-maître... »

Lors d'une inspection du vice-amiral qui commande la force H, le commandant du porte-avions présente ses pilotes. Chacun décline au passage ses noms, prénoms, grade, fonction et heures de vol. En arrivant devant les Français, l'amiral se fait répéter deux fois les chiffres impressionnants qu'il vient d'entendre et prenant à part le commandant lui dit :
« Intempérants sans doute pour être encore sous-officiers avec de pareils états de service ? Quel dommage ! »
Ils avaient à eux deux, plus d'heures de vol en opération que toute l'escadrille.
Le Squadron 807 devait être décimé au cours des combats de Salerne. Les 26 *seafire* qui restaient furent mis à terre sur des terrains de fortune pour assurer la couverture aérienne en attendant l'arrivée de la R.A.F. Kerlan et Delery qui « avaient sauvé leurs voitures » étaient du nombre. Ils remportèrent, avec leurs camarades britanniques, un nombre impressionnant de victoires. Dans la confusion qui régnait bien peu furent individuellement homologuées. Aucun de ces héros ne s'en soucia...

En juin 1944, Kerlan et Delery ont la joie de participer, avec des *Typhoon* à la couverture aérienne du débarquement de Normandie. Ils poursuivront tous deux jusqu'au 7 avril 1945 les combats de la libération. Ce jour-là, Delery ne rentrera pas d'une mission sur l'Allemagne.
Le jour du défilé de la Victoire, Kerlan sera seul des anciens du groupe à survoler l'Arc de Triomphe.

Démobilisé avec le grade d'officier des Equipages, toujours aussi modeste malgré un nombre impressionnant de citations et de décorations alliées, Gaston Kerlan n'a pas su résister à l'appel du large.
Dès qu'il a su qu'une poignée de pilotes français essayaient de renouer sur les plans d'eau d'Afrique l'ancienne tradition des hydravions de la Marine, Kerlan a demandé à les rejoindre.
Sa vie aura été jusqu'au bout un acte de foi. Elle demeurera pour nous comme un symbole de cette armature de courage et d'abnégation qui a fait et qui fait encore la force de notre Aéronavale.

(Article paru dans la revue « Aviation Magazine » lors du décès de Gaston Kerlan).

Insigne de bras du personnel de l'Aéronautique Navale

Insigne pilote de la Fleet Air Arm.

Insigne de poitrine FNFL pour quartier-maitres (source ARDHAM/Commeau)

Sources : *Hélène Charretour. Revue Aviation Magazine mars 1956. Sites internet www.aérostories.org. Histoire d'Aéro. Le Likès pendant la guerre 39/45 à Quimper, L'Aéronautique navale française au Royaume-uni 1940-1946 Jean-Marie Commeau. Robert Feuilloy ARDHAN (Association pour la recherche de Documentation sur l'Histoire de l'Aéronautique Navale). Site internet www.françaislibre.net. La guerre 39/45 à Fouesnant, Jean-René Canévet.*

Fouesnant

Ecole Notre Dame d'Espérance

Gilbert Lennon

Compléments à l'article de Mme Thommen paru dans le No 14 de Juin 1999

Quelques rappels :

En 1848, Mme Thérèse de Poulpiquet décida de doter sa paroisse de Fouesnant d'une fondation pour élever les jeunes filles du pays et soigner les malades, fondation confiée aux sœurs de la congrégation des filles du saint esprit, dans laquelle trois de ses filles étaient religieuses.
C'est ainsi qu'en 1850, Marie Dominique de Poulpiquet, sa seconde fille s'installa au bourg de Fouesnant avec deux autres religieuses, l'une s'occupant des malades et l'autre de la classe.
Dès 1867, fut réalisée une première extension des constructions, mais en 1898 une épidémie de typhoïde chez les élèves fit suspecter une contamination des sources et nécessita de lourds travaux qui ne se termineront que début 1900.

1902 : Création d'une école chrétienne par Joseph de Poulpiquet

L'école ouvre en Décembre 1902 sous la direction de Mme Joseph de Poulpiquet de la Jonchère, avec comme adjointe Mlle Félicité Duot et l'appui de deux novices.

Le 3 janvier 1903, il est proposé à l'inspecteur d'académie de nommer Mlle Félicité Duot directrice de l'école primaire et du pensionnat.
A l'appui de la demande, celle-ci indique avoir été institutrice dans des familles, trois ans à Quimper, cinq ans en Angleterre et deux ans à Fouesnant.

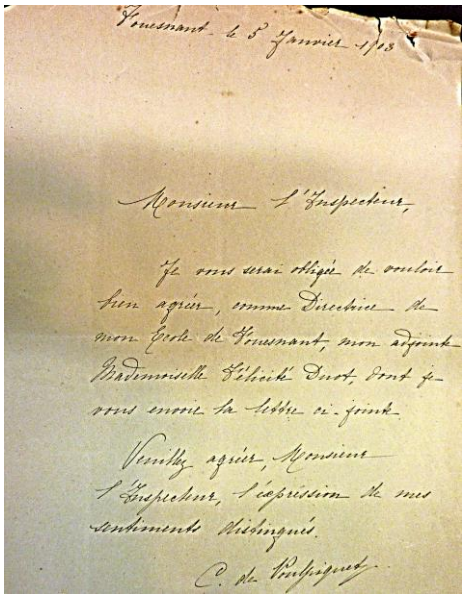

Fouesnant le 3 Janvier 1903

Monsieur l'Inspecteur,

Je vous serai obligé de vouloir bien agréer, comme Directrice de mon Ecole de Fouesnant, mon adjointe Mademoiselle Félicité Duot, dont je vous envoie la lettre ci-jointe.

Veuillez agréer, Monsieur l'Inspecteur, l'expression de mes sentiments distingués.

C. de Poulpiquet

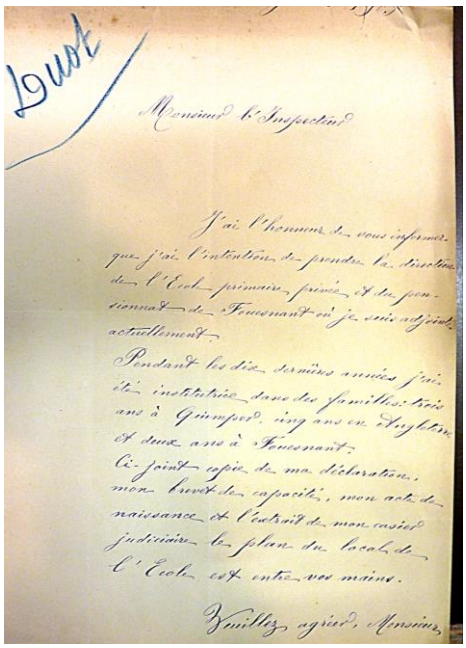

Duot

Monsieur l'Inspecteur

J'ai l'honneur de vous informer que j'ai l'intention de prendre la direction de l'Ecole primaire privée et du pensionnat de Fouesnant où je suis adjointe actuellement.

Pendant les dix dernières années j'ai été institutrice dans des familles : trois ans à Quimper, cinq ans en Angleterre et deux ans à Fouesnant.

Ci-joint copie de ma délibération, mon brevet de capacité, mon acte de naissance et l'extrait de mon casier judiciaire. Le plan des locaux de l'Ecole est entre vos mains.

Veuillez agréer, Monsieur,

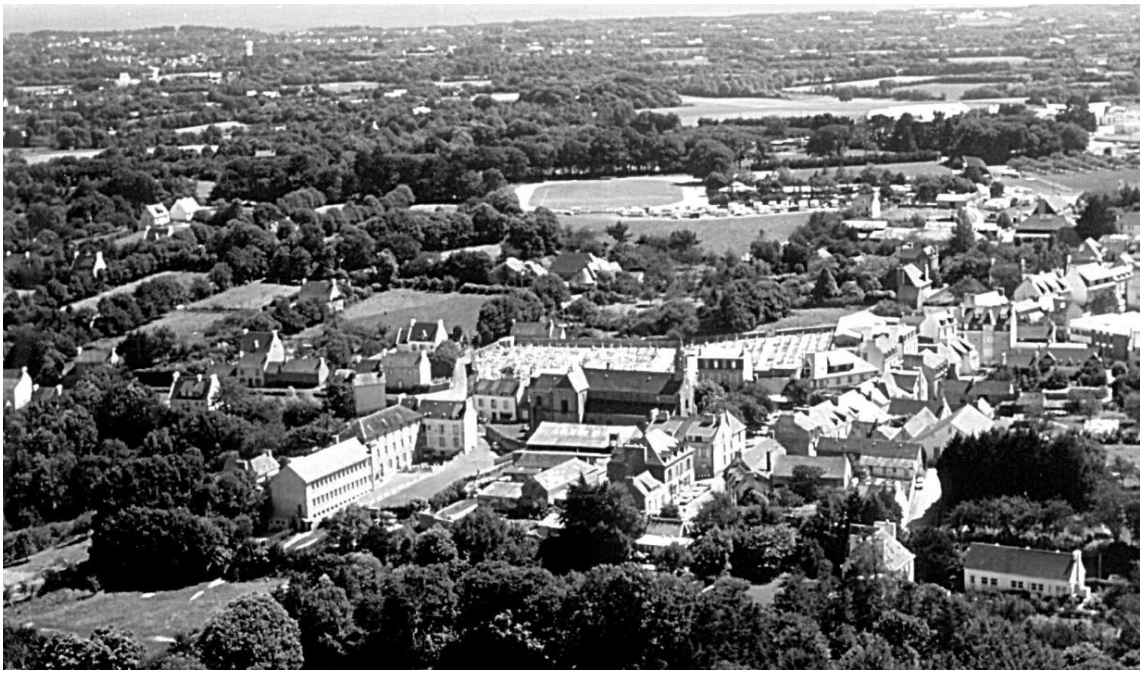

Le bourg de Fouesnant vers 1960, au 1er plan, l'école Notre Dame d'Espérance FNT

1903 : Où il est encore question d'eau de source et de fontaine …

M. de Poulpiquet souhaitant utiliser de nouveau l'eau de sa fontaine, sollicite l'inspection académique fin 1903.
L'inspecteur primaire de Quimper ne l'entend pas ainsi et écrit à l'inspecteur d'académie du Finistère :
« M. de Poulpiquet, propriétaire de la maison d'école privée spéciale aux filles de Fouesnant, demande ce qu'il doit décider en ce qui concerne la source du jardin de cette école. Actuellement la fontaine alimentée par cette source est maçonnée. C'est parce qu'il a été rendu impossible de puiser de l'eau à cette fontaine que l'ouverture de l'école a pu être effectuée. Si cette condition n'eût pas été remplie, opposition eût été faite à l'ouverture de cette école.

Monsieur de Poulpiquet ne peut pas rouvrir la fontaine par lui fermée, sans qu'il soit fait par la directrice de cette école une nouvelle déclaration d'ouverture.

Il y aurait là en effet une modification très grande du local, un changement considérable dans ses conditions de salubrité (loi du 30 oct. 1886 – art 37).
Le maintien de la fermeture de cette fontaine n'est point une atteinte portée à la propriété de M.de Poulpiquet, elle n'est que la conséquence de l'ouverture d'une école privée dans son immeuble, l'exécution d'une sorte de contrat entre l'Administration et lui.

Si M. de Poulpiquet veut pouvoir utiliser la source, qui prend naissance dans le jardin de l'école privée, il lui faut, ou bien fermer cette école, ou bien prouver que les eaux en sont saines.

Cette preuve c'est à lui qu'il appartient de la faire, en faisant pratiquer les analyses réclamées par le conseil départemental d'hygiène et par le ou les personnes qu'il plaira à ce conseil de lui indiquer.

Pour ma part, je désirerais que ces analyses fussent faites à la faculté des sciences ... »

1922/1923 : Des difficultés récurrentes d'ouverture d'une école privée…

Le 4 Septembre 1922, l'inspecteur primaire indique à l'inspecteur d'académie qu'il y a des motifs suffisants d'opposition à l'ouverture d'une école, mais fait remarquer dans le même temps qu'il s'agit non d'une ouverture réelle mais d'une succession (changement de directrice). S'étonnant que les inconvénients qu'il signale en particulier au niveau des toilettes et des dortoirs n'aient pas été mis en avant auparavant, il reconnait malgré tout que l'école fonctionne telle qu'elle est depuis fort longtemps, et qu'il y a même eu des progrès et des améliorations d'apportés.
Par ailleurs il souligne qu'il est d'autant plus embêté pour s'opposer à l'ouverture qu'il existe à Fouesnant une école publique de garçons possédant un pensionnat dont l'installation est encore plus défectueuse et rudimentaire que celle de l'école privée !

« Cette situation n'est pas ignorée du parti qui patronne l'école privée, une opposition brutale, sans préliminaires, sans avertissement préalable, me semblerait inopportune et ne manquerait pas d'être interprétée avec des apparences de vérité comme une injustice. »

Il propose donc de donner un simple avertissement à la directrice de remédier aux insuffisances signalées, en indiquant qu'à l'arrivée d'une nouvelle directrice, le fait de ne pas avoir tenu compte des observations serait considéré comme un fait aggravant !

C'est ainsi que la réponse de l'inspecteur d'académie est rédigée dans les termes suivants :

« A la suite d'une visite de votre établissement le 31 Août dernier, M. l'inspecteur primaire a relevé les faits suivants :

1/ Les privés sont au nombre de deux ; or il devrait y en avoir 6 (3 par classe). Leur emplacement à l'extrémité ouest de l'enclos scolaire, ne permet pas de les surveiller facilement, particulièrement des classes.
De plus, le terrain qui de la cour y donne accès présente une pente assez prononcée ; il est hérissé d'aspérités formées par des pierres proéminentes ; l'un des cabinets est précédé de 3 marches non maçonnées et mal assujetties. Ainsi, trois inconvénients : cabinets en nombre insuffisant, -de surveillance difficile, -d'accès difficile et qui peut même être dangereux ;

2/ les dortoirs du 2ème étage sont éclairés et aérés non par des fenêtres mais par des lucarnes et des œils-de-bœuf ;

3/ les privés exigibles à proximité des dortoirs existent, mais ils sont installés dans des conditions d'hygiène insuffisamment rigoureuses ;
Ils consistent bien en un cabinet fermé, muni d'une porte, mais ils ne contiennent qu'une chaise percée (pourvue il est vrai d'un couvercle) ;

4/ les plans sont mal dressés et pour certains détails inexacts.

En conséquence, je vous prie de vouloir bien remédier aux insuffisances qui vous ont été signalées et à faire disparaitre au plus tôt les inconvénients énumérés ci-dessus qui en cas de non-exécution serait un motif d'opposition lors d'un changement de directrice, aggravé du fait de n'avoir pas tenu compte de ces observations. Veuillez m'accuser réception de cet avertissement. »

Le 18 janvier 1923, Anne-Marie Léost, la nouvelle directrice, lui répond :

« J'ai l'honneur de vous accuser réception de mes papiers : extrait de naissance, diplôme, et plans de la maison. Je vous remercie également de n'avoir pas mis d'opposition à l'ouverture de l'école privée de Fouesnant. Plus que tout autre, Monsieur l'inspecteur, je déplore le peu de confortable du local scolaire. Je m'efforce de remédier aux insuffisances signalées. De nouveaux cabinets sont construits au fond de la cour de récréation, c'est-à-dire en face des classes et pouvant facilement être surveillés de ces endroits.
Les anciens privés sont supprimés et la pente qui y conduisait est unifiée et désormais sans danger pour les élèves. Les dortoirs étant très vieux ne sont pas suffisamment éclairés ; je ne pourrais les changer qu'en construisant de nouveaux, c'est ce que je ferai dès qu'il me sera possible.
Croyez Monsieur l'inspecteur que les inconvénients que vous m'avez signalés seront détruits ou au moins atténués autant qu'il sera possible de le faire. »

Autre exemple : demande d'ouverture d'une école privée à Beg Meil en 1918

Mlle Garonnat sollicite auprès de l'inspecteur d'académie, l'ouverture d'une école privée dans la villa « Le Ménez » qu'elle loue à Beg-meil près des Dunes. Elle demande que le délai pour ouvrir soit réduit, soulignant que l'école de hameau est trop petite et que les vacances de Pâques ayant été prolongées, il y a urgence à ce que ces enfants travaillent au plus tôt.

Son CV joint indique qu'elle a été employée comme institutrice depuis 1907 dans diverses familles à Versailles, Pontrieux, Fontenay-sous-bois, et depuis 1915 chaque année de juin à septembre à Beg-Meil avec colonie de vacances.

En cette année 1918, depuis le 10 avril, elle est à la villa du Ménez avec une petite colonie mais attends une trentaine d'enfants avec un maître ou une maîtresse.

L'inspecteur primaire, le 14 Mai, transmets le dossier à l'inspecteur d'académie en notant que la déclarante remplit bien les conditions de nationalité, d'âge, de capacité et de moralité requises.
Il note que l'école a un caractère provisoire (jusques la fin septembre), et que les classes ne se feraient que le matin, dans la cour, toutes les fois que le temps le permettrait.

Il indique qu'une pompe fournit de l'eau utilisée jusqu'ici sans problème, mais qu'en l'absence d'analyse chimique et bactériologique, des réserves seraient faites s'il s'agissait d'une école ordinaire.

7 élèves tous parisiens réfugiés à Beg-Meil sont inscrits et Mlle Garonnat attend une trentaine d'autres en colonie de vacances.

Il conclut :

« En raison des circonstances, il n'y a pas lieu de s'opposer au fonctionnement de cette école-garderie. » « Mais toutes réserves doivent être faites pour que l'école conserve son caractère de colonie scolaire.
Il n'y faudrait pas admettre des élèves régulièrement inscrits aux écoles publiques du Quinquis. »

1928 : une nouvelle institutrice à l'école Notre Dame

Il s'agit de Marie Pouliquen demeurant Clinique du Sacré Cœur, Le Légué en Plérin – Côtes du Nord.
Elle a fait ses études de 1917 à 1920 au pensionnat Saint Julien à Landerneau, puis a enseigné comme adjointe à l'école libre de Pont-Croix, intérimaire à l'école libre de Tréffiagat, et enfin d'Octobre 1921 à Février 1928 comme adjointe à l'école libre de Lambézellec.

Ecole Notre Dame d'Espérance –Fouesnant – 1928 (Archives privées)

1er rang en bas de gauche à droite : Mimi Berrou, x. Biger, x. Malléjacq, Louise Bodivit, Marianne Nicot, x. Goardet, Jeanne Cossec (tenant l'ardoise), Louise Quilfen, Joséphine Déniel, Jeannette Bolloré, Louise Bertholom, Marie Le Douce.
2ème rang : Anna Cossec, Christiane Berrou, Jeanne Iquel, Jeanne Barzic, x. Cabellan, x. Nouy, Yvette Quilfen, Lisette Le Corre, x. Lannurien, x. Goardet.
3ème rang : x. Guéreven, Yvonne Quéméré, x ?, x. Le Douce, Thérèse Quéméré, x. Nouy, Anna Le Lay, Marie Thomas (avec un chapeau), Adèle Caro.

L'identification des élèves (page 22) se fait sous réserve ! (la mémoire peut devenir défaillante avec l'âge, et la personne qui a procédé à l'identification a plus de 90 ans puisqu'elle avait 7 ans lors de la prise de la photo).

Des souvenirs recueillis :

Cette photo prise à l'école (page 22), montre une haie, un poulailler sur la droite, ainsi qu'un petit préau à l'arrière. A priori, il s'agit d'une photo de classe ; 31 enfants posent sur la photo.
Dans l'école, il y avait 3 classes (petits, moyens et grands, les grands se préparant au certificat) ; il s'agirait ici de la classe des moyens, sachant que dans une classe, plusieurs âges étaient représentés.
La maîtresse était Mlle Jeanne, bien que s'appelant Anne Pouliquen, parce qu'une Mlle Anne officiait dans une autre classe. En 1928, nous avons noté supra l'arrivée d'une Marie Pouliquen, sans que je puisse établir non plus un lien avec cette Anne Pouliquen.
S'agit-il de la même personne ?

Il y avait aussi à l'école, une bonne (femme de service aujourd'hui), se prénommant Marianne, et qui entre autres venait donner du grain aux poules se trouvant dans le poulailler visible sur la photo de la page précédente.

Le bourg vers 1900 - Archives départementales, fond Villard

En référence voir photo page 18

Une école intercommunale à Moulin du Pont

Gilbert lennon

Compléments à l'article de Fred Savary paru dans le No 5/6 de Janvier 1990

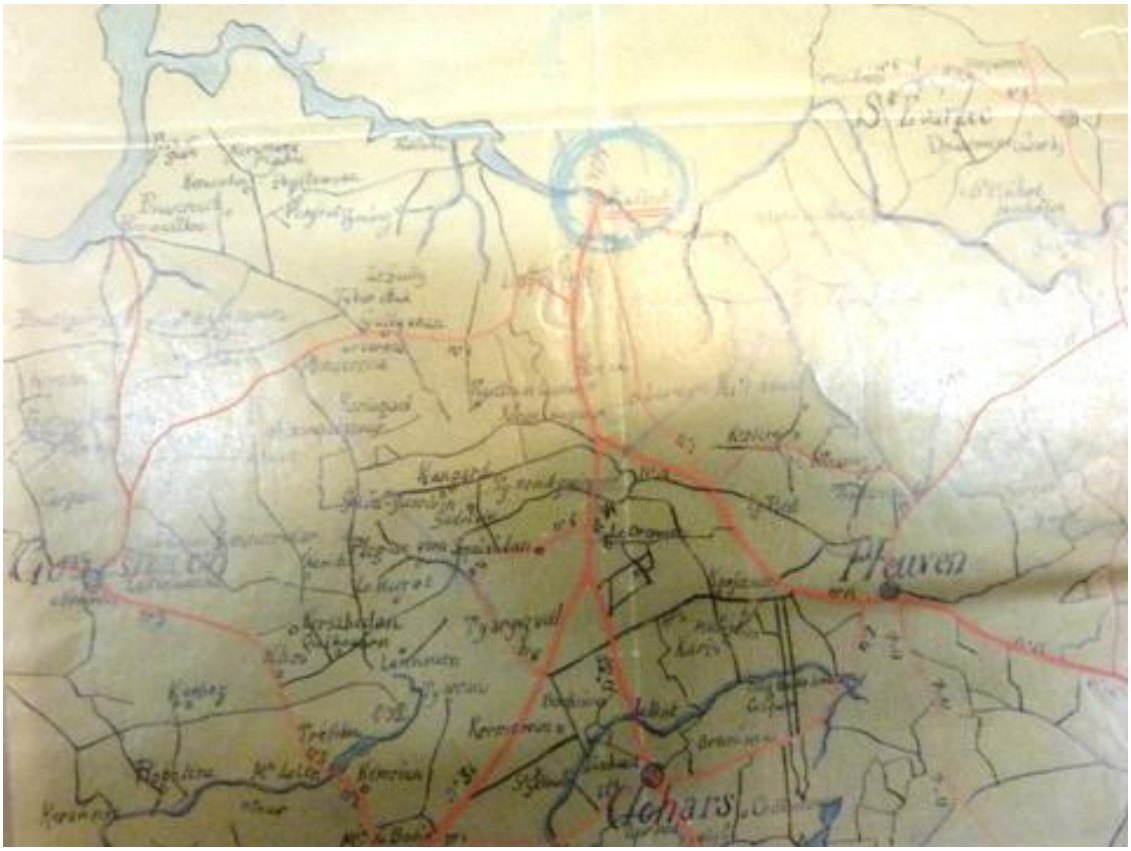

Plan cadastral Moulin du Pont

15 Novembre 1931 : la demande au Conseil Municipal de Pleuven et ses suites…

Le Conseil Municipal de Pleuven, à la demande des habitants de Moulin du Pont décide de demander d'urgence la construction de cette école intercommunale, considérant que le hameau de Moulin du Pont est distant du bourg de Pleuven de 4 kms, de Gouesnach de 5 kms, et de Ménez Billy en Ergué Armel de 2,5 kms.

Le Conseil Municipal de Clohars-Fouesnant, dans sa séance du 27/12/1931, propose de participer à la construction à concurrence de 10%, sachant qu'au mieux 8 élèves de sa Commune seraient susceptibles d'y aller.
Le Conseil Municipal de Gouesnach n'est pas enthousiaste sur ce projet, mais considérant que des fonds à un taux réduit de 1,5% sont accordés aux communes par une loi du 31/12/1931, décide dans sa séance du 21/02/1932 de participer à hauteur de 30%, un bon nombre d'enfants de la Commune pouvant y aller, étant trop éloignés du Bourg.

1932 : le projet se monte et se trouve entériné par arrêté ministériel le 8 mars 1933

Le 23 Mars 1932, le Préfet adresse à l'inspecteur d'académie, les délibérations des Communes, sollicitant la création d'une école au hameau du Moulin du Pont, en Pleuven.
Les Assemblées Municipales se seraient mises d'accord sur une participation à hauteur de 60% pour Pleuven, 30% pour Gouesnach et 10% pour Clohars Fouesnant.
Il demande son avis à l'inspecteur sur la suite qu'il convient de réserver à cette affaire.

Le 5 juin 1932, l'inspecteur primaire de Quimper transmet à l'inspecteur d'académie, les renseignements suivants, concernant le projet d'école à Moulin du Pont.
« 126 enfants de 5 à 13 ans seraient susceptibles de fréquenter l'école projetée dont 65 de Pleuven (35 garçons et 30 filles), 45 de Gouesnach (22 garçons et 23 filles) et 16 de Clohars Fouesnant (6 garçons et 10 filles). »

Ce décompte reprend en fait des chiffres du Conseil Municipal de Pleuven du 15/11/1931, qui précisait que sur les 65, seulement 25 quitteraient l'école existante à Pleuven. La liste exacte des élèves est déposée à la Préfecture, d'après M. Pennec directeur d'école à Pleuven.

« 117 enfants de 0 à 5 ans sont susceptibles de fréquenter la dite école dont 60 de Pleuven, 42 de Gouesnach et 15 de Clohars-Fouesnant, chiffres confirmés par les Conseils Municipaux intéressés.
Il résulte à l'examen de ces chiffres que l'école projetée au Moulin du Pont peut compter un effectif stable de 120 élèves environ qu'il convient de répartir en 3 classes.
Au départ, nous pourrions avoir une école de garçons à 1 classe et une école de filles à 2 classes. »

Sur ces bases d'effectifs, l'inspecteur primaire propose à l'inspecteur d'académie une répartition en trois classes organisées comme suit : Ecole des filles : elle recevrait les enfants de 5 à 8 ans (garçons et filles) en CP et Elémentaire 1ère année et les filles de 8 à 13 ans en cours élémentaire 2ème année puis cours moyen et supérieur.
Ecole des garçons : Elle recevrait les garçons de 8 à 13 ans.

Il rajoute qu'au cas probable où les Municipalités intéressées se montreraient favorables à la pratique de la coéducation, celle-ci permettrait de donner à l'école l'organisation rationnelle d'une école à 3 classes. Mais il importe à son avis *« de réserver l'avenir et de prendre toutes dispositions utiles pour compléter ce projet, dès que le besoin s'en fera sentir, par l'adjonction d'une classe supplémentaire ; l'emplacement de cette classe devra figurer aux plans qui nous seront soumis pour examen.* »

Cependant, après échange de vues avec l'inspecteur d'académie et les services préfectoraux, il ressort que les Municipalités intéressées n'engagent pas les crédits nécessaires à la construction d'une école à 3 classes et qu'il convient donc pour le moment de se prémunir de difficultés insurmontables et de ne demander que l'ouverture d'une école de garçons à 1 classe et d'une école de filles à 1 classe.

Ce sera la conclusion de l'inspecteur d'académie, même si pour l'inspecteur primaire, *« Il ne paraît pas possible de proposer la création d'une école mixte à 2 classes pour 120 élèves (estimation d'effectif émanant des délibérations des Communes).* »

Le 7 Juin, il écrit au Préfet :

« *J'ai l'honneur de vous retourner ci inclus, les extraits des délibérations des Communes de Pleuven, Gouesnach et Clohars Fouesnant, sollicitant la création d'une école au hameau de Moulin du Pont, en Pleuven.*
De nombreux enfants habitant ce quartier ne commencent leurs études qu'après 6 ans (souvent 7 ans et quelquefois 8) parce que, outre leur éloignement de l'école, ils ne disposent pour se rendre au chef-lieu que des chemins impraticables en hiver. Une école intercommunale au Moulin du Pont ne réunirait pas moins de 100 à 120 élèves. »

Le 8 juin, l'affaire est soumise au conseil départemental de l'enseignement primaire, qui conclut :

« *Le conseil départemental émet le vœu que l'école du Moulin du pont puisse, le plus tôt possible compter trois classes (2 filles et 1garçons). Des démarches seront faites auprès des municipalités intéressées pour que soient aménagées trois salles au lieu de deux prévues actuellement.* »

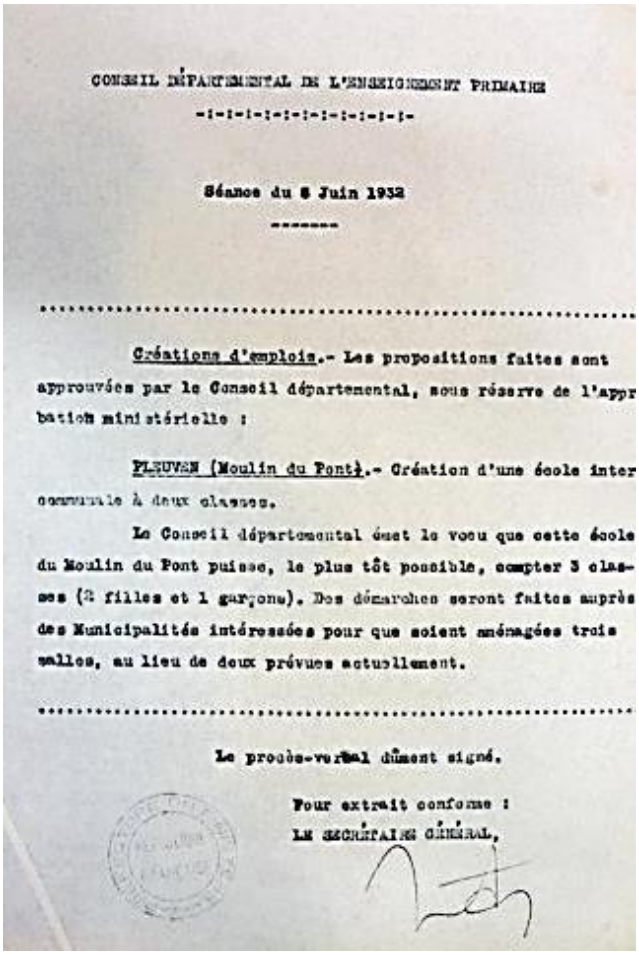

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

Séance du 8 Juin 1932

.....

Créations d'emplois.- Les propositions faites sont approuvées par le Conseil départemental, sous réserve de l'appr bation ministérielle :

PLEUVEN (Moulin du Pont).- Création d'une école inter communale à deux classes.

Le Conseil départemental émet le vœu que cette école du Moulin du Pont puisse, le plus tôt possible, compter 3 clas- ses (2 filles et 1 garçons). Des démarches seront faites auprès des Municipalités intéressées pour que soient aménagées trois salles, au lieu de deux prévues actuellement.

.....

Le procès-verbal dûment signé.

Pour extrait conforme :
LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL,

Cet avis du Conseil départemental ne sera, à priori, pas suivi d'effet, car en Mai 1933, un projet architectural comprenant 1 classe de filles et 1 classe de garçons sera soumis aux divers Conseils Municipaux. Sans plus de concrétisation !
Est-ce du fait des Services de l'Etat, pour lesquels une troisième classe était impérative sur ce projet ?

Est-ce du fait que les Municipalités ne parvenaient pas à se mettre d'accord sur les clefs de répartition du financement du projet ?
Questions sans réponses !

1933-1938 / De la difficulté de réalisation de projets intercommunaux

En 1936, une réunion en Préfecture réunit les protagonistes du projet.
Le Maire de Gouesnach se voit taxé d'une participation à hauteur de 40%, avec un chantage de ne pas avoir de financements extérieurs sur la mise aux normes de son école du Bourg ! En Juillet, il ne parvient pas à convaincre son Conseil et propose 35%.
Mais dans le même temps, Clohars-Fouesnant refuse toute participation par 8 voix contre 2 qui proposent 5% !

En 1937, Pleuven tente alors de se tourner vers Ergué Armel, laquelle Commune refuse aussi de participer au projet, arguant du fait qu'elle possède une école à Ménez Billy, proche de Moulin du Pont.
Aussi, en désespoir de cause, Pleuven accepte la contribution de 35% pour Gouesnach et décide de porter sa propre contribution à 65%.

Pleuven ne tiendra cependant pas rigueur à Ergué Armel, car dans sa séance du 13 Novembre 1938, le Conseil Municipal prendra en compte les élèves de Pleuven fréquentant l'école de Ménez-Billy.

L'instituteur attira l'attention du Maire sur la situation des enfants de Pleuven qui à Ménez-Billy, ne prennent à midi, qu'un repas froid.

Le Conseil Municipal :

« *Considérant que les enfants qui fréquentent l'école du Bourg et qui prennent le repas de midi à la cantine paient 1,50 Fr par jour, estime qu'il ne peut raisonnablement prendre en charge la totalité des frais, qui résulteraient d'un repas journalier servi à chaque élève de Pleuven fréquentant l'école de Ménez-Billy, car ce serait les favoriser par rapport à ceux qui viennent à l'école du bourg et qui paient la cantine. Mais, considérant d'autre part, qu'un repas servi par l'un des commerçants de Ménez-Billy est plus cher qu'un repas servi à la cantine et qu'il importe que les élèves aient en hiver au moins une soupe chaude, consent à participer aux frais de repas pris par les indigents à raison de 0,50 Fr par jour durant la période d'hiver, c'est-à-dire jusqu'aux vacances de Pâques.* »
«L'instituteur remettra à chaque élève indigent de Pleuven chaque jour un ticket ; ce ticket sera réclamé à l'élève par un commerçant qui devra le présenter à la Mairie de Pleuven pour obtenir 0,50 Fr, les tickets pouvant être présentés au gré du commerçant chaque mois ou chaque trimestre. »

1938 / Enfin du concret !

Le 1er Juillet le Préfet prend connaissance du projet du groupe scolaire du Moulin du Pont.

***1/ le terrain** :*

Il se trouve en bordure et au Nord de la route de Gouesnach, à 4 kms environ de Gouesnach et de Pleuven, à 150 m de la route Quimper- Bénodet. Il est bien aéré, d'un accès facile et sûr. Sa surface est de 1500 m2 soit 20 m2 par élève. Une 3ème classe pourrait être construite sans nouvel achat.

2/ Bâtiments :

a) *Classes : elles ont une surface de 60 m2 et peuvent recevoir 40 élèves. La hauteur sous plafond est de 4 m. Le volume est de 6 m3 par élève. L'éclairage est bilatéral, assuré par 4 croisées de 6 m2 par classe. Le parquet est en bois dur. Le matériel prévu est suffisant. Le chauffage est assuré par des poêles munis de grilles de protection.*

b) *Vestiaires- lavabos : ils ont 14 m2 46. L'installation comprend : - des lavabos de 1m50 à 1m75 de long avec rampe et 5 robinets. Il conviendra que la hauteur de l'auge soit inférieure à 0,60 m et que des porte-savons soient installés.*
– des porte-manteaux (45 par classe) et 4 tablettes à claire voie.

c) *Logements : Ils sont spacieux ; les pièces sont en nombre suffisant. L'éclairage électrique est prévu. L'eau courante aux éviers, des chasses d'eau aux WC. Chaque maître disposera d'une cave et d'un grenier.*

d) *Préaux : Ils sont suffisants pour le nombre d'élèves, chacun disposant de 2 m2 environ. Ils sont à 8 m des privés. Si une 3ème classe était construite un jour dans le jardin, il serait possible d'agrandir les préaux vers les privés.*

e) *Privés : La surveillance en est facile. Ils comprennent 3 cabinets et 3 urinoirs pour les garçons, 4 cabinets pour les filles. Deux robinets d'eau installés à proximité en permettent le lavage aisément. Des cuvettes sont prévues, le siège à la turque étant interdit. Il est fait usage de fosses fixes hermétiquement closes.*

f) *D'après l'article 24, la vidange devrait pouvoir se faire par l'extérieur.*

g) *Service d'eau : Il est prévu une citerne de 17 m3 recevant après filtrage les eaux de toiture. Une moto pompe électrique élève cette eau à un réservoir de 500 litres, placé sous les combles. La distribution est faite aux éviers, aux WC des logements, aux lavabos des élèves, aux robinets de la cour. L'évacuation des eaux usées est faite, soit vers la route, soit vers la fosse fixe des privés des garçons.*

h) *Eclairage : L'éclairage électrique sera installé dans les classes et les logements.*

3/Cours :

Celle des garçons a 362 m2 16 soit 9 m2 05 par élève. Celle des filles a 342 m2 25 soit 8 m2 55 par élève. Elles sont donc suffisantes. Mais des plantations d'arbres ne sont pas prévues.

En résumé le projet est conforme, à quelques détails près, aux prescriptions de l'instruction de 1936 et il peut être adopté sous réserve de légères modifications.

Le 13 Novembre, le Comité départemental des constructions scolaires ayant émis un avis favorable sur le projet de construction, le Conseil Municipal de Pleuven,
« décide la construction envisagée, approuve l'entreprise dans son ensemble et accepte les plans et devis, vote en principe la quote-part de la Commune, soit 65%, et s'engage à inscrire à son budget pendant une période de trente ans, au nombre des dépenses obligatoires, un crédit pour l'entretien de l'immeuble égal à 1% du montant de la dépense sur lequel la subvention de l'Etat aura été calculée. »

Le 20 Novembre de cette même année, le Conseil Municipal de Gouesnach, décide lui aussi la construction du groupe scolaire, et la prise en charge dans les mêmes termes de l'entretien, et de 35% de la construction.

1939 / Drôle de …conclusion

Le 29 Juin 1939, L'inspecteur d'académie est informé que l'effectif de chacune des classes au Moulin du Pont atteindra et dépassera selon toutes prévisions 40 élèves.

Mais, le 3 septembre 1939, c'est la déclaration de guerre !!
Le projet ne reviendra pas d'actualité.
Sauf, pour payer le travail de l'architecte !

Durant les années de guerre, il ne sera, en effet, plus question du projet de construction d'une école à Moulin du Pont. Le 23 Novembre 1941, le Conseil Municipal de Pleuven, sur la demande du Maire de Ménez-Billy (Ergué Armel), acceptera encore une fois de payer en partie la cantine scolaire aux enfants de Pleuven fréquentant l'école de Ménez-Billy, et votera 1,50 Fr par enfant, le prix du repas étant de 3 Fr.

Le 8 Janvier, le Maire de Pleuven informe son Conseil qu'il a reçu une lettre de remerciement de M. A. Le Bellac, instituteur chargé d'école à Ménez-Billy, lequel est satisfait de la décision du Conseil de participer dans les frais de repas des élèves indigents de Pleuven.

Ce sera encore le cas en 1946, où sera votée une somme de 2884 Fr pour 6 enfants de Pleuven indigents. (Le nom des indigents en question étant noté sur le compte-rendu du Conseil !).

Le 9 Juillet 1945, Monsieur Kerjean, l'architecte du projet de Moulin du Pont demande pour la 9ème fois (!!!), le paiement de ses honoraires (2,50% du coût prévisionnel établi à 429.716,26), soit 35% pour Gouesnach et 65% pour Pleuven. Le 30 Août 1945, le Conseil de Gouesnach accepte le mémoire de l'architecte et inscrit le crédit de 3602 Fr au budget additionnel de 1945.

Le 7 Août 1946, la Municipalité de Pleuven inscrit la somme de 7176,26 au budget additionnel de 1946, clôturant ainsi le projet avorté d'une école intercommunale à Moulin du Pont.

Une Reine au service de la République

Philippe Rivière

Retraitée, Jeannine Louédec partage son temps entre son appartement à Paris et Clohars-Fouesnant, où elle possède une charmante maison, route de Kerouter, «un penty » dans le plus pur style breton, qu'elle a fait ériger en 1978, sur un terrain familial.

« J'ai mes habitudes ici, mes amis, je soigne ma maison, mon jardin, je circule avec ma voiture, je vais faire mes petites courses à Gouesnac'h, mon tiercé avec une amie, à Bénodet, le dimanche...
Nous dit Jeannine, qui, toujours en bonne forme, vit seule.

Divorcée il y a longtemps, elle ne s'est jamais remariée.
Si la vie lui a réservé de bons moments, elle ne l'a pas non plus épargnée, lui prenant sa fille unique ; heureusement elle a une petite fille, avec qui elle garde le contact, étudiante à Paris.

« Paris qui me convient de moins en moins, trop violent aujourd'hui, je pense de plus en plus sérieusement à venir définitivement vivre ***à Clohars-Fouesnant, on est trop bien ici !*** *».*

Des rives de l'Odet aux quais de la Seine en passant par ceux de la Tamise, traversée…
Ils vont finir par acheter du terrain à Clohars.

« C'était le refuge de mon père, il y avait construit une cabane, planté des arbres, fait son potager, et puis, mon père était très attaché à Clohars, au souvenir de son cousin, ***René Louédec****, à la ferme de* ***Kercadou*** *».*

Ses parents vivent à Bénodet, ville d'origine de son père Jean-Louis, où elle voit le jour le 28 décembre 1933. Originaire de l'Ile Tudy, sa mère, Marie-Thérèse (née Lelgouac'h), se retrouve souvent seule pour élever ses trois enfants, (une sœur et un frère) ; son époux, marin de commerce, part pour des campagnes de neuf mois.
Après un passage chez les sœurs, elle va à la communale de Bénodet.
Puis c'est le collège public, à Fouesnant, jusqu'au certificat d'études, pour ensuite intégrer le collège technique à Quimper (en pension) où elle obtient un brevet de couture.
Elle n'a pas 19 ans qu'elle part pour Londres, comme jeune fille au pair.

Un an après, retour en France, **à Paris** où elle trouve à s'employer dans le **milieu de la haute couture**. Elle habite rue de Lille, dans le 7ème : *« Un enchantement, les beaux quartiers de Paris ! Tous les dimanches je me rendais au Louvre, c'est aussi la fête, St-Germains-des-Prés, ses caves, le jazz, le Be-Bop, ses artistes formidables, comme Juliette Gréco… »*

De fil en aiguille, elle retrace sa vie…
A 24 ans elle convole avec un ingénieur pétrolier, qui voyage beaucoup, ensemble ils ont une fille, mais, au bout de quelques années, c'est le divorce.
Jeannine surmonte cette difficile épreuve, elle va de l'avant, reprend ses études, suit des cours de secrétariat et décroche un diplôme d'assistante de direction. En 1978 elle devient l'**assistante parlementaire** du député du Rhône, **M. Emmanuel Hamel.**

« J'aurais préféré un breton », rigole Jeannine.

Mais quoi de plus précaire qu'une telle situation professionnelle ? pense-t-on immédiatement, une élection perdue par le « patron » et hop ! Chômage !

Une vraie loterie, sauf que là, Jeannine a misé sur le bon cheval.
Son député va se faire élire et réélire, sans discontinuer, de 1973 à 2003 (il décède en cours de mandat).

Jeannine l'accompagne jusqu'au bout, passant même **du palais Bourbon au palais du Luxembourg** (à compter de 1988 le député devient sénateur), soit **25 ans sous les ors de la République.**

Une longue période où elle côtoie et voit défiler nombre de ténors de la politique *«où les égos surdimensionnés croisent les ambitions dévorantes »* et où elle vit de l'intérieur la comédie du pouvoir, pas toujours aussi reluisante que les dorures des palais abritant l'élite de nos édiles.

« Mais je m'y sentais bien, j'ai aimé mon travail ».

On n'en doute pas !, Jeannine est partie en retraite à plus de 70 ans.

Personne n'en a fait mention à l'époque, pourtant, après **Marie de Médicis**, avec le départ de **Jeannine Louédec**, le palais du Luxembourg laissait partir **une autre reine..**

Bénodet 1951

Adolescente de constitution fragile, Jeannine Louédec est suivie par le docteur Pierre Jacq, médecin de famille, qui vient souvent à la maison.
L'homme est aussi le président du cercle celtique, Korollerien Bénodet, qu'il a fondé, avec sa sœur, en 1942.

Un jour il lui propose de participer, avec ses danseurs, au bal organisé tous les ans, au mois de mai, par le syndicat d'initiative, bal où est élue la **reine de Bénodet.**
La jeune fille est d'accord, mais il faut l'accord de papa. D'abord réticent, (elle n'a pas 18 ans, et la majorité est à 21 ans à l'époque) son père finit par céder.
Elle se retrouve au « **Tourbillon Bleu** », virevoltant avec toute la jeunesse locale, jusqu'à minuit, où a lieu l'élection de la Reine (Pierre Jacq fait partie du jury) et, à sa plus grande surprise, Jeannine est élue **Reine des Voiles Blanches** !

Ci-dessus
*Comme **demoiselles d'honneur** à ses côtés, **Yvonne Coriou** (à droite) et **Yvette Balbot**.*

Au sortir de cette salle de bal, au nom prémonitoire, Jeannine ne le sait pas encore, mais elle va se retrouver embarquée dans un véritable tourbillon.

LE BAL DU S. I. DE BENODET

La Reine des Voiles blanches
(Photo Pierre Kervennic).

Le bal organisé dimanche soir, salle du Tourbillon Bleu par le Syndicat d'Initiative a obtenu un beau succès.
A minuit avait lieu l'élection de la Reine des Voiles Blanches et de ses demoiselles d'honneur. Ce fut Mlle Jeannine Louédec, du Ménéler, qui remporta la palme. Elle sera assistée de Mlles Yvonne Coriou et Yvette Balbot, demoiselles d'honneur.
Peu après, un vin d'honneur était offert par le comité organisateur en présence de la reine et de ses demoiselles d'honneur, M. Yvonnou, Maire, M. Cornec, président du S. I., Mourrain secrétaire, le Docteur Jacq, M. de Kéralun, président du S. N. O., Mme Gaillard, conseillère municipale, MM. Troboé, Gaillard, Larrazabal et Haas, membres du comité.
Puis animé par un excellent orchestre, le bal continuait dans une ambiance très cordiale jusqu'à une heure très avancée de la nuit.

Le Télégramme

Viennent, en juillet, **les Grandes Fêtes de Cornouaille**, nouvelle appellation, donnée après-guerre, à la **Fête des Reines** à **Quimper**.

« A l'époque il n'y avait rien de spécial à préparer pour participer au concours, pas de mémoire à rédiger, d'entretien avec un jury ou quoi que ce soit, se souvient Jeannine, il suffisait de défiler, de danser un peu... et d'essayer d'être la plus jolie ! »
Et pour notre belle le conte de fée continue :
Au terme des festivités elle est sacrée **Reine des Reines** !
Elle parade **au bras de Louis le Bourhis**, le président fondateur de ce qui devint plus tard le Cinéma le Cornouaille ;

C'est **l'apothéose !**

Louis Le Bourhis, président fondateur des fêtes de Cor nouaille au bras de Mlle Louéde c, reine des reines de 1951.

« Je n'en revenais pas !»
« Même aujourd'hui encore je me dis que tout ça était « arrangé », les deux sacres coup sur coup, trop beau pour être vrai, sourit Jeannine.»

En attendant elle repart avec le diadème devant la coiffe, c'est la fête, et notre reine va vivre **une année extraordinaire.**

« Une ambiance incroyable, se souvient encore Jeannine, les voyages en car, avec le cercle, mais surtout avec le comité du Cornouaille, à travers la France, les réceptions, les défilés, les applaudissements, les photos.. »
Sans oublier les lettres d'admirateurs, d'amoureux même ! Au terme d'une année un peu irréelle, elle passe le flambeau à Michelle le Clec'h (du Guilvinec) avant de quitter la Bretagne pour Londres ;

« Il n'y avait pas de travail ici, il fallait que j'aille tenter ma chance ailleurs », Nous dit Jeannine.

« On m'envoyait des photos de moi également, prises un peu partout lors des manifestations auxquelles je participais. » Ci-dessus à Chartres

Elle quitte aussi le cercle de Bénodet, au sein duquel son passage aura été aussi bref que remarquable.

Jeannine Louédec reste, à ce jour, **la seule reine de Cornouaille issue des Korollerien Bénodet**.

La vie les avait éloignées, cet article les a réunies, la reine Jeannine et Yvonne, la demoiselle d'honneur, se sont retrouvées.. **62 ans après**

Merci à Yvonne Coriou (Mme Colliou) pour ses documents. *Photos, collections privées : Yvonne Colliou, Jeannine Louédec, Philippe Rivière, Wikipédia Commons*.

1913 « Aimons les arbres »

Certains propos tenus jadis, pourraient encore l'être de nos jours…

Causerie faite par M. le Marquis de Cheffontaines à la séance mensuelle de la Société d'Horticulture et de Sylviculture de Quimper le 17 Août 1913 :

Mesdames, Messieurs,

Lors de notre dernière réunion, vous avez bien voulu écouter avec bienveillance les quelques paroles que j'ai prononcées, au sujet d'un des buts que se propose notre Société : « **Faire aimer les fleurs** ». Je voudrais aujourd'hui vous entretenir d'un autre but, dont l'importance est plus grande encore :

« **Faire aimer et respecter les arbres ; encourager au reboisement** ».

Le charme de la fleur est dans sa fragilité ; la beauté de l'arbre réside dans sa force ; l'une ne dure que l'espace d'un matin ; l'autre vit pendant des siècles ; l'une est flétrie par le moindre souffle, desséchée par un rayon de soleil trop ardent ; l'autre résiste aux intempéries, aux plus violents orages.

Ce sont pour notre Bretagne des éléments de beauté. Ce qui signifie, en outre, par ce temps de tourisme, des éléments de richesse.

Cet ornement naturel de notre pays est malheureusement détruit comme à plaisir ; municipalités, administrations diverses, particuliers mêmes se mettent à la besogne.

Nos bois si pittoresques, auxquels les chênes ou les pins faisaient en toute saison une couronne toujours verte, sont remplacés par de maigres pâturages ; nos chapelles se voient privées de leurs vieux compagnons, qui les abritaient depuis si longtemps ; nos chemins creux sont dégarnis de leurs souches, aux formes bizarres ; en un mot, notre pays qui, jadis, ressemblait à une forêt, sera bientôt dénudé comme la Beauce, en attendant qu'il devienne un désert.

Dans quelques années, nos sources seront taries, et notre terre n'offrira plus que le spectacle sans grandeur de la nudité, de la désolation, si on ne remédie pas à ce fléau.

L'église de Clohars-Fouesnant et son chêne

Recherchons-en d'abord les causes et, ensuite, nous parlerons des remèdes que l'on pourrait y apporter. Dans certaines régions, principalement au bord de la mer, il est fort difficile de faire respecter le bois quel qu'il soit. En taillis, il est coupé pour fabriquer des casiers, des paniers ; plus gros, pour faire du feu ; plus gros encore, pour faire des perches, des dragues, et même pour mater les bateaux. Aussi les propriétaires, ne pouvant protéger leurs bois contre ces larcins, les défrichent-ils peu à peu, et abattent-ils tout ce qui garnit les talus qui bordent nos routes.

Pour un maigre profit immédiat, chacun vend sa richesse future, en faisant des coupes inconsidérées, en vendant ses arbres avant leur entier développement.

Pourtant, ne sont-ce pas les arbres qui assainissent notre pays en filtrant l'air que nous respirons ? Eux qui protègent nos demeures contre la foudre ? Eux qui empêchent les fleurs de nos arbres fruitiers d'être détruites par le vent et la gelée ?

Il est certain qu'il est parfois nécessaire d'abattre ; mais dans bien des endroits la coupe rase pourrait être évitée ; et, en tout cas, **les arbres placés dans des endroits pittoresques devraient toujours être épargnés.**

L'Etat s'est occupé de cette grave question du déboisement et du reboisement : diminution d'impôts pour les terrains plantés ou semés ; dons de graines, etc ... Les résultats obtenus de notre côté sont hélas bien faibles, pour ne pas dire nuls. Dans les trois arrondissements englobés dans notre Société, la terre a sans doute trop de valeur ! On coupe les bois et on ne replante pas...

Refaire les bois, les taillis, ne le demandons pas ; mais au moins que les arbres soient plantés partout où cela est possible : le long des routes et des allées, dans les terrains vagues, autour des fermes, près des églises, des chapelles, le long des rivières, même au milieu des prairies où, l'été, ils servent d'abri aux animaux.

J'ai employé un mot certainement ignoré de beaucoup : Le mot « planter »... Planter un arbre, quel qu'il soit n'est pas piquer un chou ou une betterave. L'arbre que l'on met en terre ira chercher sa vie au plus profond du sol. Le vent aura de la prise sur ses branches, il faudra l'appuyer, le soutenir ; si son jeune tronc n'est pas protégé par des épines, les animaux laissés trop souvent à l'état de vagabondage, viendront s'y frotter, les enfants essaieront leurs couteaux sur l'écorce tendre et les amoureux y graveront leurs initiales. Tous contribuent à abimer nos pauvres arbres, à les mutiler.

Le vieux chêne près de l'église de Clohars-Fouesnant

Chêne de Clohars-Fouesnant

Je ne parle pas ici des arbres fruitiers ; il est certain que pour cela des soins un peu plus grands sont pris ; mais ils sont loin d'être suffisants. Il y a beaucoup trop à dire ; trop à critiquer à ce sujet pour que je puisse le faire dans cette causerie, peut-être trop longue.

Le plus souvent les arbres sont choisis sans discernement. Combien de fois n'avons-nous pas vu planter des hêtres dans des marais, et des peupliers dans des terrains arides et secs ? Que celui qui a donc la sage idée de planter se renseigne ; qu'il ne choisisse que des arbres appropriés à la terre et qu'il écoute un sage conseil que m'avait donné un grand sylviculteur : « Ne choisissez que des plants élevés dans le pays auquel vous les destinez.

Le petit arbre né dans un terrain calcaire s'acclimatera difficilement à une terre acide. « De plus n'utilisez que des plants beaux, sains ; vous économiserez ainsi temps, argent, et vous éviterez bien des désillusions ».

Dans certaines contrées, à chaque naissance d'enfant, les parents plantent un arbre qui portera son nom. Au fur et à mesure que le bébé grandit, il prend intérêt à son arbre ; plus tard, ses parents lui enseigneront les noms de tous ceux qui ont précédé le sien, depuis le plus vieux aux branches chenues, jusqu'au plus jeune. N'est-ce pas là une généalogie admirable ?»

C'est aussi un excellent moyen d'intéresser les jeunes intelligences à la sylviculture et par conséquent de conjurer le péril de la dépopulation des campagnes. « Quand les petits villageois auront planté des arbres, ils resteront fidèles à la terre des ancêtres ».

Il nous appartient de donner ou de faire donner aux populations rurales leçons et renseignements au sujet des plantations et des soins à donner aux arbres. Ces leçons ne profiterons guère, je le crains, aux personnes déjà âgées, elles ne nous écouteront pas ; mais il faut nous adresser à la jeunesse, et parler par l'exemple ;

Rien n'est plus profitable que la leçon de choses.

Que notre Société fasse des efforts pour conserver à notre petite Patrie sa fortune, son bien-être et son charme. Il y a partout des gens instruits, des amis des arbres ; qu'ils se mettent courageusement à l'œuvre, puisque cette œuvre est belle, bonne et utile.

Nous remercions Jean-Yves Le Corre des Amis de la chapelle du Drennec pour nous avoir communiqué ce texte, qui fait suite à celui paru dans le bulletin n°33 de Juin 2009 : La chaumière fleurie. Photos Philippe Rivière

Poème : C'est l'arbre (Mars 2011)

Yvonne Nicolas

En hommage au vieux chêne de l'église de Clohars

Photo Philippe Rivière

C'est l'arbre, c'est le chêne.

Sa silhouette paisible et pérenne

En toute saison veille

Sur notre brève vie humaine.

L'arbre garde- t-il souvenance de tous ceux-là

Venus à la vieille église aux grands moments de leur vie ?

Nu au mitan de l'hiver, rêve- t-il au printemps

Qui reverdira sa ramure ?

Sait-il qu'en cercles secrets s'inscrit son âge au cœur de son aubier ?

Eprouve t-il la mystérieuse énergie qui dirige sa sève

Depuis trois cents ans peut-être, et pour combien de siècles encore ?

Le courrier des lecteurs

Gilbert Levesque

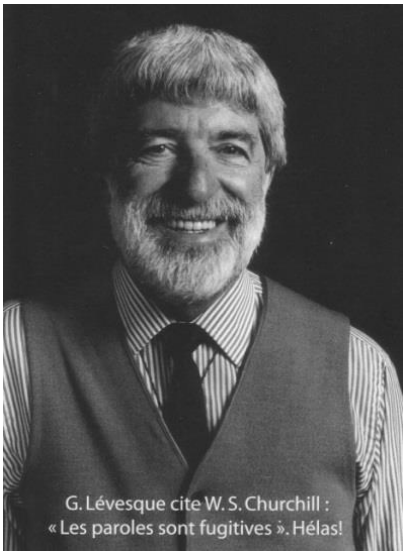

Gilbert Levesque

En complément de l'article sur Louis Hémon écrivain :

A la suite de notre article paru dans le Foën Izella N°41 de juin 2013, nous avons reçu des courriers de remerciement de Gilbert Lévesque, conservateur du musée Louis Hémon de Péribonka et coordinateur du centenaire du décès de Louis Hémon, grand admirateur de l'écrivain de "Maria Chapdelaine".

Voici un extrait de ses courriers :

.....Certainement signifiant, poli, qui aurait touché Lydia Hémon, sa fille, que j'ai tant aimée. Qui plus est, cette délicatesse qu'est la vôtre d'avoir fait paraître votre précieux papier en l'année marquant le centenaire de la mort précoce de l'écrivain.

Sont joints également quelques documents provenant du site internet des archives de l'université de Montréal consacré à la vie de Louis Hémon.

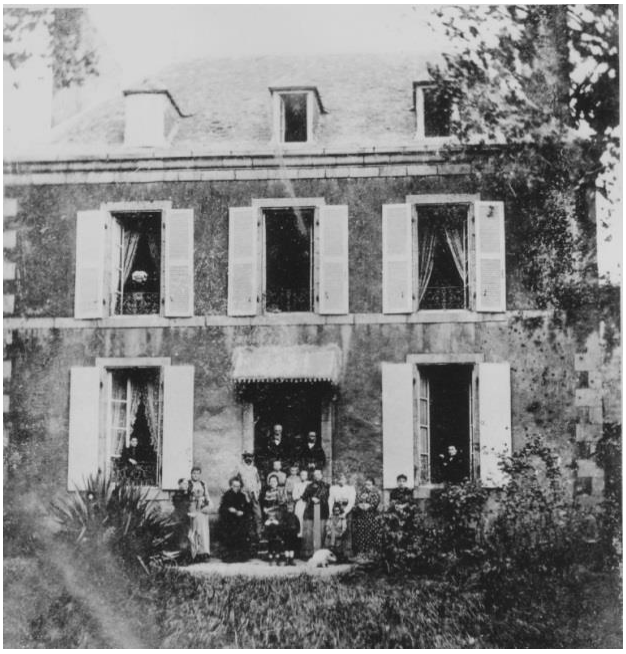

Ci-contre,

Une photo du manoir de Lanveur datant de 1907 avec une partie de la famille Hémon/Doudet posant dans l'entrée du manoir, aussi appelé "le Chalet", Propriété dont Marie Hémon/Buzaré fit donation à sa nièce Marguerite Hémon, épouse Nonnez-Pérès, fille de Louis Hémon le député.

Joints à ceux-ci, différents documents, qui, je l'espère, complèteront l'article paru en juin 2013.

Le manoir de Bréhoulou, dessin de Madame Doudet, sœur de Louis Hémon député, tante de Louis Hémon écrivain datant de 1897

Eau forte de Mikel Chaussepied, artiste peintre Quimpérois, reprise du dessin datant de 1981, réalisé pour le centenaire de la mort de Louis Hémon.

Le Queen's Hôtel à Montréal, en 1911, où Louis Hémon avait ses habitudes le dimanche soir

Détail du buste en bronze de Louis Hémon

LE VÉLO

JOURNAL QUOTIDIEN ILLUSTRÉ

Lettres à G. H. Wells

TOURISME

LE LIVRE D'OR DU "VELO"

L. HÉMON

Extrait du journal Vélo du 8 mai 1904 qui publia ses articles sur le sport (Archives Montréal)

Louis Hémon, 2ème à partir de la gauche, chez les Bérard à Péribonka durant l'été 1912, (Archives Montréal)

Fusain de Denis Beaulieu artiste-peintre, illustration officielle du centenaire de la naissance de Louis Hémon

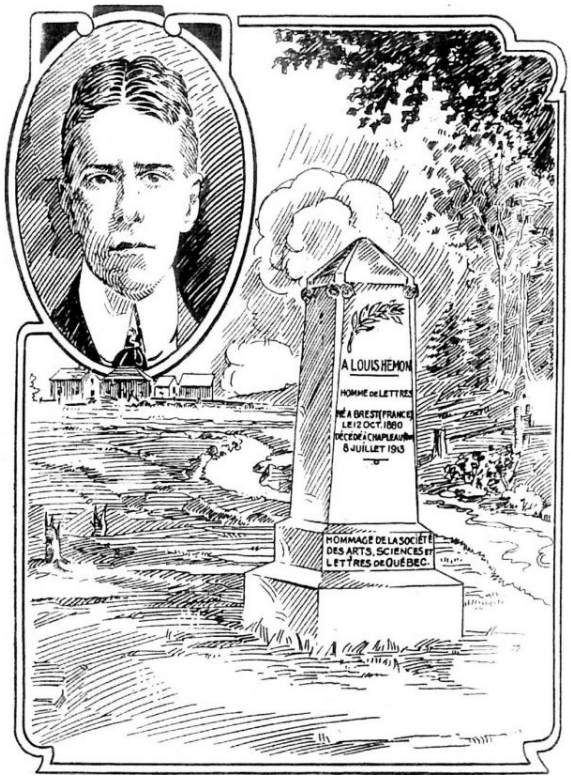

Stèle érigée à Péribonka en 1919 par la Société des Arts, Sciences et Lettres de Québec.

Le premier musée Louis Hémon à Péribonka en 1938

Le nouveau musée, inauguré le 5 juin 1986

L.Hémon

www.shistoriquesaguenay.com

Ci-dessus,
l'inauguration, le 5 juillet 1925, de la plaque sur la maison natale de Louis Hémon né à Brest en 1880.

Ci-contre, au centre, l'inauguration de la plaque commémorative à la gare de Chapleau.

Ci-contre et en dessous,
au musée Louis Hémon à Péribonka en juin et juillet 1938 en présence de Marie Hémon sœur de Louis Hémon (écrivain) et de sa fille Lydia Hémon.

Dévoilement du bronze sur granit, réalisé en 1980, par le sculpteur Québécois Lewis Pagé, pour le centième anniversaire de la mort de Louis Hémon destiné au musée Louis Hémon de Péribonka. (Archives Montréal)

Louis Hémon
Buste en bronze sur granit de 1980,
du sculpteur Payé

Louis Hémon est qualifié de "Pionnier de la Francophonie" par nos amis québécois. Différentes sociétés comme La Société Historique de Montréal, La Société des Arts et Lettres de Québec, ainsi qu'une revue "Montréal en Tête" qui a publié un excellent article de Gilbert Lévesque, "Louis Hémon à Montréal", dans son numéro N° 63 de l'été 2012, contribuent au souvenir de Louis Hémon.

Sources:

Sans indications, documents transmis par Gilbert Lévesque.
Arch ou Archives Montréal extraits du site internet des archives de l'université de Montréal www.archiv.umontreal.ca

La famille Hémon à Fouesnant en 1903
Source archiv.umontreal.ca

Le conseil d'administration, photo Philippe Rivière

De gauche à droite

A l'arrière-plan : Philippe Rivière, François Cosquéric, Gilles Le Breton et Claude Fagnen

Au premier plan : Christine Ditière, Elyane Goardet, Yvonne Nicolas, Jean-René Canévet, Henriette Caveng, Gilbert Lennon

Absentes sur la photo : Charlotte Cornec, Magdeleine Breton